

Michel Courvoisier omi

EUGÈNE DE MAZENOD

1821-1822

MISSIONNAIRES DE PROVENCE
EN TROIS COMMUNAUTÉS

Marseille, mars 2014

Au début de 1821, la petite Société des Missionnaires de Provence ne comptait que deux communautés, Aix, puis Notre-Dame du Laus où ils étaient arrivés en janvier 1819. Fonder au-delà des limites de la Provence avait ouvert un avenir indéterminé. L'année suivante, leur participation aux missions de Marseille et d'Aix avait fait connaître le petit groupe. 1821 confirmera cette ouverture sur l'avenir, et par la fondation au Calvaire de Marseille, et par les ordinations presbytérales des premiers jeunes formés dans la Société, à savoir Courtès, Bourrelier, Dupuy, Suzanne et Honorat.

Ce nouveau travail commence dans les derniers mois de 1821. L'attention, évidemment très dépendante des sources disponibles, se porte surtout sur les développements au Calvaire, lesquels sont assez bien documentés. Une place importante est donnée aussi à l'organisation de la formation des futurs missionnaires. Parmi ceux-ci, plusieurs joueront un rôle de premier plan, pensons à Marcou, Jeancard, Telmon et surtout Guibert. Ce travail se poursuivra jusqu'au printemps 1823 et la nomination de l'oncle Fortuné comme évêque de Marseille, événement attendu, décisif, mais qui apportera de nouveaux bouleversements. Ceux-ci feront l'objet du document suivant.

Les débuts des Missionnaires de Provence au Calvaire de Marseille

On sait l'importance de la cérémonie de la plantation de la croix, clôturant les missions. Et cela dès le XVIIe siècle, avec Louis-Marie Grignon de Montfort semble-t-il. Planter la croix de mission, c'était affirmer, solennellement et au vu de tous, que Jésus-Christ prenait ou reprenait possession du village ou de la ville qui l'avait précédemment plus ou moins renié. La croix donnait une pérennité à l'œuvre de la Mission, transitoire par définition. A Marseille, on avait choisi le mur du clocher de l'ancienne église des Accoules, démolie pendant la Révolution. L'immense procession du 27 février 1820 et la célébration qui suivit avaient marqué durablement les mémoires. Pour aménager les lieux, Forbin Janson s'était inspiré du Calvaire qu'il avait vu à Jérusalem.

Mme Pellizzone, la chroniqueuse de Marseille déjà citée, raconte comment, dans les semaines du printemps 1820, les paroisses et les confréries se succédaient au Calvaire pour des *stations*. Pour la Semaine sainte, écrit-elle, « on a drapé de noir le bas de la Croix et éclairé avec des cierges jaunes ; on y chante des cantiques et l'on y fait des prières » (II, 273...277). De divers côtés, on souhaitait que les groupes y soient accueillis et qu'y soit rappelé le souvenir de la mission. Sous le titre « *La Religion à l'ordre du jour* », elle écrit : « On fait, depuis quelques jours à Marseille (on est en 1821), une retraite qui a beaucoup de rapports avec la Mission de l'année dernière. On se rassemble chaque soir dans certaines églises, on y prêche, on chante des cantiques et l'on a fait quelques processions, vendredi et samedi derniers, dont le but a été de faire station au Calvaire. Le vendredi, c'était St-Martin et St-Victor qui se sont rendus au pied de la Croix et le samedi Notre-Dame du Mont et St-Laurent. Ces processions, composées comme à l'ordinaire de quantité de femmes vêtues de blanc, des hommes formant les congrégations et des prêtres de chaque paroisse et chantant les cantiques de la Mission, formaient autour du Calvaire un coup d'œil vraiment religieux... » (p. 310).

Et plus loin : « Le jeudi 10 mai 1821, dernier jour de l'octave de l'Invention de la Ste Croix, on a béni la chapelle intérieure du Calvaire et on y a célébré la messe. Le soir, il y a eu une procession de

plusieurs confréries de pénitents et de toutes les paroisses qui ont été visiter le Calvaire en chantant : Vive Jésus, vive sa Croix, etc. Ce qu'il y avait de remarquable, c'est quatre missionnaires arrivés nouvellement, qui viennent loger à la place de Lenche : ce sont les Missionnaires provençaux dont M. de Mazenod est le chef. Les autres doivent arriver bientôt à ce qu'on dit... Le vendredi 25 mai, M. Guyon, l'un des missionnaires, a célébré la messe au-dessus du rocher du Calvaire, à 8 heures du matin. L'enceinte en-dedans de la grille de fer était garnie de chaises. Après la messe, M. Guyon s'est placé au bord du rocher et, de là, il a fait son discours. Il a parlé une heure et demie et personne des assistants, tant du dehors que du dedans de l'enceinte du Calvaire, n'a perdu un mot de son discours. Il a rappelé le temps de la Mission, la cérémonie de la plantation de la Croix, le bonheur de ceux qui ont persévéré dans leur conversion, etc. » (pp. 323-324).

La prise en charge pastorale du Calvaire par les Missionnaires de Provence, on l'a dit, était liée à leur présence à l'Œuvre de la Providence. Vers 1960, le P. Gaben a rassemblé une très riche documentation sur la communauté du Calvaire. Je m'appuierai souvent sur son travail.

« *L'Œuvre des Pauvres Enfants abandonnés* » avait été fondée au XVIIe siècle. Au siècle suivant, l'Œuvre avait acheté l'hôtel de la famille Riquetti Mirabeau, place de Lenche, « *pour y enfermer ces enfants, obligés de guser (le mot semble pouvoir être rapproché de gueuser, se comporter en gueux, en mendiant, en vaurien) par la ville et de coucher dans les rues ou aux portes des églises* ». A la Révolution, on lui donna le nom d'*Hôpital des Enfants de la Patrie*. Puis en 1814, à la chute de Napoléon, l'abbé Jean-Joseph Allemand occupa ces locaux pendant six ans, y reconstituant son œuvre de jeunesse. En 1820, les locaux libérés accueillirent à nouveau les Enfants abandonnés. A la suite de la grande Mission de Marseille et sous l'impulsion de Forbin Janson, des notables (ils étaient 132) se consacrèrent à la Sainte Vierge et relancèrent cette œuvre, puis firent appel aux Missionnaires de Provence, comme on l'a dit précédemment.

Les débuts de l'Œuvre furent très modestes, nous dit le P. Gaben. Six enfants, recueillis comme autrefois parmi les enfants sans asile, étaient présents à l'ouverture. Ils recevaient chaque soir, l'instruction religieuse avec la nourriture nécessaire et le gîte pour la nuit. Le matin, ils allaient chercher leur pain. En avril, on comptait 16 enfants et l'on vota de porter leur nombre à 20. « *A la lumière de ces renseignements, il est facile de donner de justes proportions au récit plutôt grandiose du P. Rey,* » commente Gaben.

On a déjà raconté les installations successives des Missionnaires de Provence, le dimanche 6 mai 1821 au Calvaire, puis le 13 à la Providence. Dans ces premières semaines, les Missionnaires logeaient chez le contre-amiral, oncle d'Eugène. Maunier était le permanent. Au début, on note aussi la présence assez brève de Moreau, puis celle de Deblieu. Quelques mois plus tard, ce sera Dupuy. La date de leur installation place de Lenche n'est pas connue.

Ce fut bientôt le retour de mission, pour lequel nous citons Rey : « *Missionnaires de Provence et Missionnaires de France eurent bientôt à s'entendre pour organiser le retour de mission ou plutôt une retraite générale que l'archevêque voulait faire donner à la ville de Marseille en préparation à la grande fête séculaire de la délivrance de la peste en 1721. Déjà une retraite de retour avait été prêchée pendant le mois de mai par le P. Deblieu à St-Laurent.* » Les Missionnaires de France prêchèrent dans les églises de St-Martin, de St-Ferréol, des Réformés et à la Major. St-Cannat fut confié aux Missionnaires de Provence.

« *Cette grande retraite s'ouvrit le 15 juin et se termina par une magnifique procession en l'honneur du Sacré-Cœur. Les exercices produisirent de très grands fruits : les Missionnaires de France*

gagnèrent de plus en plus les sympathies des classes élevées dans la société de Marseille. Les Missionnaires de Provence avaient continué de s'adresser au simple peuple, dans la langue du pays, et avaient recueilli de leur côté des témoignages non équivoques d'un profond dévouement. »

Rey poursuit : « Le P. Maunier prit la direction de la fondation du Calvaire. Il se dévoua au soin des jeunes orphelins de la Providence et établit pour eux un cours quotidien de catéchisme. (On n'oublie pas qu'avant de rejoindre les Missionnaires d'Aix, il était vicaire à Notre-Dame du Mont.) Peu à peu il attira à ses leçons les jeunes gens des classes ouvrières qui ne pouvaient pas suivre les catéchismes des paroisses et il entreprit de les préparer à faire leur première communion. Il obtint les meilleurs résultats. Il compta bientôt jusqu'à 70 jeunes gens assidus à ses instructions catéchistiques. Dès qu'un groupe était suffisamment préparé, les exercices d'une retraite les disposaient plus prochainement à la réception de la Sainte Eucharistie. Les curés apprécièrent vivement ce genre de ministère rempli avec une véritable abnégation. Bientôt le P. Maunier institua la prière du soir dans la Chapelle du St-Sépulcre selon la pratique de la Mission d'Aix. Du Calvaire il revenait à la Providence pour s'occuper des enfants et des jeunes gens. Une congrégation de la jeunesse fut la conséquence des succès obtenus. » (Rey, I, pp. 269-270)

« Au mois de septembre 1821, continue Rey, à l'occasion de la fête de l'Exaltation de la Ste-Croix, sur l'ordre du P. de Mazenod, fut instituée une octave solennelle accompagnée de prédications et de la bénédiction du St-Sacrement. Les paroisses, invitées à faire une station au Calvaire, s'y rendirent avec empressement. « Hier, écrivait Deblieu le 25 septembre, il y avait beaucoup de monde, ce matin encore plus. Je crois que tous les jours la foule augmentera. J'ai prêché en face de la porte pour me faire entendre de ceux qui ne pouvaient pas entrer dans la Chapelle entièrement encombrée... Il serait à souhaiter qu'on fit une plus grande chapelle... Des retraites aux confréries de pénitents, au grand hospice de la Charité, des apparitions à Château-Gombert et autres lieux évangélisés montraient que le zèle apostolique ne se ralentissait point » (pp. 270-271). Mme Pellizzone en témoigne à sa manière : « On célèbre en ce moment l'octave de l'Exaltation de la Croix. Chaque jour, une procession différente, partant de sa paroisse, se rend au Calvaire en chantant des cantiques de la mission. Et là se font la station et les prières d'usage. Ensuite le cortège retourne dans le même ordre. Les dévots sont satisfaits et les libéraux lancent des sarcasmes. » (II, 334)

A Notre-Dame du Laus

La vie des Missionnaires de Provence à Notre-Dame de Laus, où Tempier est le supérieur, nous est connue surtout par la chronique bien détaillée que le P. G. Simonin donne, 75 ans plus tard, dans les *Missions* à partir de 1897, ainsi pp. 59-105, puis 173-216.

« Le P. Tempier, écrit Simonin, avait commencé de réparer les ruines matérielles et morales du sanctuaire ; l'ancien couvent avait été restauré et convenablement aménagé ; l'église s'était embellie et quelque peu enrichie en ornements. Les services spirituels de la paroisse et du sanctuaire s'accomplissaient avec une régularité et un zèle qui produisirent les plus beaux résultats, et, malgré ses multiples obligations, le supérieur local avait inauguré, dans le diocèse de Digne (le diocèse de Gap n'était pas encore rétabli), les travaux des missions. La maison du Laus, dès ses commencements, répondait ainsi au but que l'on s'était proposé en la fondant. Le P. Tempier n'avait pas trompé la confiance du P. de Mazenod qui, en l'envoyant, lui avait dit : Je compte sur vous plus que sur moi-même. » (p. 173)

On a dit la longue absence de Tempier, qui prit part aux missions de Marseille et d'Aix, puis fut retenu par la maladie de son père. « La maison du Laus n'avait pas souffert, le P. Touche pouvait suffire au travail pendant la saison d'hiver. De loin, le P. Tempier veillait aux intérêts de la paroisse et du pèlerinage, et le remplaçant ne faisait rien sans avoir pris son avis, pour le spirituel comme pour le temporel. Il faut bien avouer toutefois que, le printemps venu, un seul prêtre au Laus

avait fort à faire : le P. Touche ne cessait de réclamer des aides, mais on ne put les lui envoyer. Il ne perdit pas courage ; grand et très robuste, actif et plein de zèle, ayant à cœur l'honneur de sa famille religieuse et le bien des œuvres qui lui étaient confiées, il fit tant et si bien avec le Fr. Bourrelrier qui l'aidait en bien des choses, qu'on n'eut pas trop à se plaindre. » (p. 174)

L'arrivée au Laus en juin 1820 des jeunes en formation changea considérablement les choses. On y reviendra. *« En 1821, la communauté comptait 24 membres. En plus, six jeunes gens faisaient au Laus leurs classes élémentaires ; deux payaient pension et vivaient dans la communauté, les quatre autres logeaient dehors et ne venaient à la maison que pour les classes faites par un novice. » (p. 183)*

« Il fallait faire vivre tout ce monde et pourvoir à sa subsistance ; le P. Tempier y parvint grâce à sa sagesse et à l'économie qu'il apporta dans son administration du temporel. Quelles étaient les ressources dont il disposait ? Le gouvernement lui faisait, comme curé du Laus, un traitement de 750 francs ; les terres du petit domaine fournissaient environ un quart des frais d'alimentation ; le produit de la vente des cantiques, des objets pieux, des notices, peu considérable, apportait son léger appoint. En principe, les étudiants et les novices devaient payer une pension (400 - 450 francs), mais, en fait, très peu la payaient, presque tous étaient à la charge de la maison et de la caisse générale qui donnait le supplément nécessaire. Ajoutons les honoraires des missions et des messes. Mais les honoraires des missions étaient, en grande partie, absorbés par les voyages. Seuls restaient à la maison les deux honoraires des messes célébrées par les Pères (75 centimes chaque messe). Les nombreux honoraires reçus étaient remis au diocèse. Pour réduire les frais de voyage, le P. Tempier s'entendit avec le conducteur de la diligence de Gap à Aix et obtint une remise importante sur chaque voyage. En mars 1821, il avait fait l'acquisition d'une terre et d'une vigne, sous le nom de M. de Mazenod, en prenant du temps pour payer ; il espérait avoir ainsi sous la main des provisions de blé et de vin, sans être obligé de les acheter.

Il trouva moyen d'améliorer le couvent en faisant de nouvelles chambres au deuxième étage et en ouvrant des fenêtres dans la charpente de la toiture réparée, ce qui lui permit d'avoir des mansardes. De plus il commença la reconstruction, en partie à neuf, du canal de la fontaine qui fournissait l'eau nécessaire à la communauté... » (pp. 183-185)

La date d'une lettre de Tempier au P. de Mazenod, lettre qui nous a été conservée par Simonin, est impossible à préciser. En voici le texte : *« Lorsque les cellules seront faites, nous aurons 16 chambres pour les novices et 7 pour les prêtres ; si notre personnel augmentait encore, on aviserait à bâtir une aile au midi, de telle sorte que nous pourrions disposer de 40 chambres ou cellules. Il nous faut chaque année 80 charges de blé et pour 1600 à 1800 francs de viande, et l'on tue deux moutons par semaine. Les terres du domaine, jointes aux nôtres, ne fournissent du blé que pour quatre personnes, et du vin pour une quinzaine ; c'est l'équivalent de 1200 francs à déduire des achats à faire. La charge de blé coûtant environ 38 francs, c'est une dépense à faire par an, sur cet article, d'environ 1840 francs. » (EO, Tempier, II, 39)*

On peut placer ici le récit de l'accident de Tempier, au retour du Chapitre général de 1821, *« monté sur une carriole attelée de deux mulets que conduisait une main inexpérimentée, lorsqu'à la descente d'une pente rapide et sur le penchant d'un abîme, l'attelage fut renversé et le P. Tempier jeté sur le bord même du précipice ; encore un pas et il roulait dans la Durance, dont les eaux grondaient à 50 mètres de profondeur. « Rassurez-vous sur mon compte, écrit-il au P. de Mazenod. Je suis non seulement sauf, mais sain. Vous vous amuseriez si je vous racontais ma présence d'esprit et ma tranquillité dans un événement pareil. J'eus soin tout en versant de me bien arranger, de ramasser mes membres de manière à éviter toute fracture et je parvins avec le secours de la Sainte Vierge que j'invoquais à ne pas recevoir la moindre égratignure. » (Rey I p. 282)*

« Comme gardiens du Laus, nos Pères, d'après les conventions primitives, n'étaient tenus qu'à donner les missions que leur demanderait l'évêque de Digne. Mais au mois d'août 1820, une ordonnance royale avait affecté un certain traitement aux prêtres désignés par l'évêque, qui porteraient successivement les secours de la religion dans les succursales dépourvues de pasteurs. L'évêque pria M. de Mazenod de vouloir bien accepter ce titre de prêtres de secours dans son diocèse et de désigner à cet effet deux de ses missionnaires... Les Pères Tempier et Touche en reçurent le titre et l'indemnité. C'est en cette qualité de prêtre auxiliaire que le P. Touche passa six ou huit jours en plusieurs paroisses, prêchant, confessant et préparant les fidèles à l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Il desservait quelques paroisses vacantes et séjourna deux mois à Saint-Léger, petite commune du canton de Saint-Bonnet. Le P. Tempier de son côté porta des secours à quelques paroisses. » (Simonin, p. 187)

« Au milieu de septembre 1821, le P. Tempier, avec le P. Mie et le P. Viguière, prêtre novice, commençait la mission de La Chapelle en Valgaudemar, au pied du massif des Ecrins. La Chapelle, dit Tempier, est située dans un vallon étroit, entre des montagnes prodigieusement hautes et couvertes de neige et de glaciers. Nous sommes arrivés pour jouir des apparitions dernières du soleil, car bientôt il quittera la vallée pour ne reparaitre que vers la fin de février. On a ouvert la mission le 16 septembre et les habitants, au nombre de 900, ont suivi les exercices avec un empressement qui ne s'est pas démenti. Leur caractère est rude, un peu dissimulé ; mais depuis 18 ans et plus, ils ont eu de bons curés, qui ont pu adoucir leurs mœurs par une direction prudente et dévouée. Le curé actuel, excellent prêtre, connaît son monde ; nous n'avons qu'à nous appuyer sur son autorité et à nous éclairer de son expérience. » Les missionnaires furent très satisfaits des résultats de la mission.

Dans le même temps, le P. Moreau évangélisait Villemur, canton de Reillane, dans les Basses-Alpes. En octobre, il donnait une retraite de 15 jours à Montfuron (300 habitants), dans le canton de Manosque. De son côté, le P. Tempier portait des secours à Chabottes (700 habitants) dans le canton de Saint-Bonnet en Champsaur... « Les missionnaires avaient rempli, dans toute la mesure du possible, les engagements qu'ils avaient contractés. » (pp. 189-190)

Où en est la formation des jeunes ?

Commençons par rappeler les ordinations successives de cinq jeunes Missionnaires : Courtès en 1820, puis, l'année suivante, successivement, Bourrelier, Dupuy, Suzanne et Honorat. Ce dernier était aixois, neveu du curé de la cathédrale St-Sauveur. Le jour de son ordination, 22 décembre 1821, il avait 22 ans et demi. Il ne semble pas qu'il ait été conservée une quelconque trace écrite de cette ordination.

On sait aussi que depuis juin 1820, les jeunes en formation étaient regroupés à Notre-Dame du Laus. Les informations dont nous disposons sont très parcellaires. Presque tout reposait sur Tempier, qui parfois trouvait la charge plutôt lourde. On ne sait pas comment cela se passait quand lui-même quittait le Laus pour prêcher des missions. En outre, les dénominations manquent de précision, au vu de nos catégories actuelles. Dans son travail sur les Chapitres généraux, Pielorz écrit : « On continuait à appeler novices tous ceux qui faisaient leurs études soit secondaires soit théologiques et n'avaient pas encore fait leur oblation. Après l'oblation, on les appelait simples oblats ou tout simplement oblats. La qualification de missionnaires était réservée aux prêtres qui, ayant déjà fait leur oblation, exerçaient le ministère apostolique. » (I, p. 21)

« Les novices à la fin de 1821, étaient au nombre de 18, » écrit Simonin (Missions 1897, p. 183). Selon le registre des prises d'habit et des oblations (Missions 1952), le groupe comprenait deux anciens, Coulin et Carron, qui avaient pris l'habit en 1819. 1820 avait vu l'entrée au

noviciat de Sumien et de Saurin. On est très surpris de noter que 1821 voit 14 entrées au noviciat. Parmi eux, Viguiier était prêtre et ne fit pas son oblation. Joseph Alphonse Martin (18 ans, que Tempier dit « *plein de bon sens de piété et de fermeté* ») était de Gap. Il mourra à 97 ans, ayant presque 80 ans de vie oblate. Guigues, lui aussi des Hautes-Alpes et futur évêque d'Ottawa, n'avait pas tout à fait 16 ans. « *Il est bon aussi, écrit Tempier, mais moins ferme. Tous deux sont des piliers d'exactitude.* » Pour d'autres, qui ne persévérèrent pas, on n'a que les noms, les lieux d'origine et les âges : Bouge, Delmas, Lapelouse, Aycard, Vialle, Bonnot avaient 15, 16 ou 17 ans. Les origines les plus fréquentes sont Riez dans les Basses-Alpes, Gap et aussi Aix. Quelques noms sont à retenir, en plus de Martin et de Guigues, ce sont Richaud (17 ans, de Gap), Marcou (22 ans, d'Aix), Jeancard (22 ans, de Cannes) et Arnoux (17 ans, de Gap). Sumien, Marcou et Jeancard firent leur oblation en 1822 : la même année, il y eut cinq entrées au noviciat : Pautrier et Telmon avaient 15 ans et étaient de Barcelonnette. Jourdan (24 ans) était prêtre, originaire de Saint-Chaffrey (Hautes-Alpes). S'y ajoutèrent Ignace Voitot, Frère convers de 32 ans, et un acolyte de Marseille, Barthélemy Bernard (20 ans).

On a déjà dit que Coulin était professeur. Revenu à Aix, ce dernier écrivait le 19 mars 1822 à Tempier : « *Je pense beaucoup à votre fatigue. Il me semble que vous devez en avoir comme l'on dit par-dessus les yeux. Au moins dormez un peu plus. Je crains que votre santé ne soit sensiblement altérée avant la fin du carême. Ah ! si notre cher supérieur voyait tout, vous ne jeûneriez guère.* » (EO, Tempier I, 40)

On comprend que, pour tenir tout ce monde, Tempier ait dû se montrer exigeant ; il y avait gagné la réputation de « *Père rigide* ». Le P. de Mazenod lui fait parfois le reproche d'avoir pris des initiatives qui auraient dû être renvoyées au Supérieur général, ainsi de tolérer qu'on s'appelle *Père* ou *Frère*, au lieu de *Monsieur*, ou encore d'avoir fait des admissions au noviciat sans s'en être référé à lui.

Une lettre du P. de Mazenod, le 18 juin 1821 (EO 6, 84), donne des directives au maître des novices, sans doute au sujet de l'abbé Viguiier : « *Faites- lui faire une bon noviciat, ne vous en tenez pas à la superficie, faites-lui pratiquer toutes sortes de vertus, dressez-le à l'amour de la pauvreté, à l'obéissance, à l'entière abnégation de lui-même, à l'esprit de mortification, à l'humilité. Ce que je vous dis pour lui, je vous le recommande également pour tous les autres. Je suis fâché que tout le temps du noviciat ou du moins un an entier ne soit pas exclusivement consacré à l'étude de la perfection. C'est un inconvénient que nous soyons obligés de tolérer dans ce temps les études profanes ou même la théologie. Instruisez du moins vos novices avec plus de soin que vous n'avez pu le faire jusqu'à présent à cause de vos grandes occupations. Rompez-vous aux connaissances d'un bon maître des novices. S'ils n'acquièrent pas les vertus religieuses étant au noviciat, tout est dit pour la suite. Il faut aussi leur apprendre les éléments de la doctrine chrétienne, leur faire ce que l'on appelle un catéchisme raisonné, continuer de leur faire apprendre par cœur quelques versets du Nouveau Testament tous les jours, les obliger de répondre à ce catéchisme qu'il faut leur faire deux fois la semaine, ou au moins une, mais deux fois ce n'est pas trop.* »

En allant à la mission de Barcelonnette ainsi qu'au retour (mai et juin 1822), Eugène s'arrêta quelques jours au Laus et dut s'apercevoir de certaines difficultés. « *Divers faits se produisirent qui multiplièrent les soucis et les embarras du P. Tempier, écrit Simonin (p.193). Quelques sujets montrèrent peu de garanties de persévérance ; il fallut les renvoyer. Un hypocrite s'était glissé dans la communauté ; on l'expulsa. Un Oblat sous-diacre, ex-professeur de philosophie, caractère indépendant et tyran de ses élèves, dut cesser sa classe et fut renvoyé à Aix. (Il s'agit de Coulin, qu'on avait plutôt mis en avant jusque-là). D'un autre côté, plusieurs sujets, étant tombés malades, demandèrent à aller dans leur famille ; ceux qui étaient soignés à la maison se*

montraient exigeants. Toutefois les valides, c'était le grand nombre, ne perdaient rien de leur ardeur pour l'étude et donnaient pleine satisfaction à leur supérieur, par leur bon esprit et leur application à se former aux solides vertus religieuses. »

Une longue lettre du P. de Mazenod à Tempier

Tel est, au Laus, le contexte dans lequel on peut lire la longue lettre bien connue du P. de Mazenod à Tempier datée d'Aix le 15 août 1822 (EO 6, 98-102). Ce jour-là a été bénie la statue de l'Immaculée, qui se trouve maintenant à la Maison générale à Rome. Voici cette lettre dans sa quasi-intégralité (on omet ce qui est dit des questions de préséance entre les membres du Conseil général et les supérieurs locaux) : « Aix, le 15 août 1822. L'office vient de finir, très cher et très bon frère, le silence règne dans la maison, il n'est troublé que par le son d'une cloche lointaine qui annonce le départ de la grande procession. Content des hommages sincères que nous venons de rendre à notre bonne Mère, au pied de la belle statue que nous avons élevée à sa mémoire au milieu de notre église, je laisse à d'autres le soin de l'honorer par la pompe extérieure d'un cortège qui n'offrirait rien d'édifiant à ma piété peut-être trop exigeante. Ce temps doit être employé à m'entretenir avec vous, mon cher ami, dans les douces effusions de nos cœurs. Que ne puis-je vous communiquer tout ce que j'ai éprouvé de consolation dans ce beau jour consacré à Marie notre Reine !

Je n'avais pas senti depuis longtemps tant de bonheur à parler de ses grandeurs et à exciter les chrétiens à mettre en elle toute leur confiance, comme ce matin à l'instruction de la Congrégation (de la Jeunesse). J'ai l'espoir d'avoir été compris, et ce soir j'ai cru m'apercevoir que tous les fidèles qui fréquentent notre église ont partagé la ferveur que nous inspirait la vue de l'image de la sainte Vierge, et plus encore les grâces qu'elle nous obtenait de son divin Fils, tandis que nous l'invoquions avec tant d'affection, j'ose dire, puisqu'elle est notre Mère. Je crois lui devoir aussi un sentiment particulier que j'ai éprouvé aujourd'hui, je ne dis pas précisément plus que jamais, mais certainement plus qu'à l'ordinaire. Je ne le définirai pas bien parce qu'il renferme plusieurs choses qui se rapportent pourtant toutes à un seul objet, notre chère Société. Il me semblait voir, toucher du doigt, qu'elle renfermait le germe de très grandes vertus, qu'elle pourrait opérer un bien infini ; je la trouvais bonne, tout me plaisait en elle, je chérissais ses règles, ses statuts ; son ministère me semblait sublime, comme il l'est en effet. Je trouvais dans son sein des moyens de salut assurés, infaillibles même, de la manière qu'ils se présentaient à moi. Un seul sujet de douleur venait tempérer et presque amortir entièrement la joie à laquelle je me serais volontiers laissé transporter, c'était moi. Je me suis vu le seul et véritable obstacle au grand bien qui pourrait s'opérer, mais je n'aperçois qu'en gros ce que j'aurais à faire pour être plus utile à la Société et à l'Eglise. La conclusion était qu'avec plus de vertus, j'aurais plus de lumières et plus d'habileté pour surmonter les obstacles ; ils étaient présents à ma vue, je les voyais comme rangés en bataille, d'autant plus redoutables que ceux dont nous dépendons se trouvent placés à la première ligne, non point précisément comme les autres ennemis pour nous combattre à découvert en voulant comme eux nous détruire, mais pour neutraliser tous les efforts que le zèle nous inspire et empêcher, au nom de Dieu qu'ils représentent, tout ce que Dieu exige de nous et que nous eussions fait auprès d'un saint Charles, d'un saint François de Sales et de bien d'autres. Nous en avons une nouvelle preuve dans les désagréments...

J'en reviens à mon insuffisance, à mon peu de vertu, c'est indubitablement ce défaut, cette pauvreté, cette misère qui m'empêchent d'apercevoir les moyens de surmonter cet obstacle qui me semble invincible. Nous ferions des miracles, qu'à leurs yeux ce serait par la vertu de Béalzébuth. Ah ! si une bonne fois Dieu nous accordait, dans quelques-uns des diocèses où nous sommes établis, un évêque tel qu'eut le bonheur d'en rencontrer César de Bus (fondateur des Doctrinaires en 1592) à Aix et à Avignon, l'un, disciple de saint Charles, l'autre, compagnon de saint Philippe de Néri, qui peut dire les prodiges qui seraient opérés par notre petite Société ? J'en ai le sentiment et comme l'instinct au-dedans de moi. Mais il semble que le Seigneur s'est contenté de nous en montrer la possibilité et

que les hommes nous en enlèvent presque l'espérance. Je m'arrête, parce que, lorsque j'ai pris la plume, je n'avais pas seulement l'idée de vous dire un mot de tout ce dont je vous ai entretenu.

Je voulais, en commençant ma lettre, vous dire, mon cher ami, comme j'avais été touché des sentiments que vous m'exprimez d'une manière si édifiante dans votre dernière lettre. J'ai reconnu dans cette première page le vrai religieux, l'homme droit, le cœur bon, mon cher Tempier tout entier. Je remercie aussi sans cesse le bon Dieu de m'avoir associé à vous, et je le prie de vous remplir de plus en plus de son esprit pour notre plus grand avantage commun.

Vous devez sentir vous-même qu'il n'est pas possible que je me rende à vos vœux (Tempier souhaitait ne plus être supérieur au Laus). Personne n'a plus de droit que vous à ma confiance. Mon premier compagnon, vous avez dès le premier jour de notre union saisi l'esprit qui devait nous animer et que nous devions communiquer aux autres ; vous ne vous êtes pas détourné un seul instant de la voie que nous avions résolu de suivre ; tout le monde le sait dans la Société, et l'on compte sur vous comme sur moi. Est-il surprenant, après cela, qu'ayant une maison assez éloignée, très essentielle pour nous à raison des circonstances et de la localité, vous soyez chargé de la régir ? Cela n'a pas pu être autrement jusqu'à présent, et quoique le Seigneur ait fait croître sous nos ailes des sujets dont je m'enorgueillis, qu'ils méritent autant mon estime qu'ils ont captivé mon amour, ils sont trop jeunes encore, quelle que soit la considération dont ils jouissent déjà parmi nous, pour être placés à la tête d'une maison où résident nos novices. Vous savez d'ailleurs que le supérieur de Notre-Dame du Laus est obligé d'entretenir une correspondance suivie avec l'administration du diocèse de Digne ; qui mieux que vous peut dire si la chose est facile ?... Maintenant, ils sont habitués à votre manière ; je ne crains pas d'avancer que le Grand Vicaire chargé de la partie des Hautes-Alpes a conçu une certaine estime de vous, qu'il a même assez de confiance en vous pour s'en rapporter sur beaucoup de choses à ce que vous lui dites ; de votre côté, vous avez pris avec lui et même avec Monseigneur une certaine aisance qui est le résultat de votre expérience et des réflexions que vous avez pu faire sur leur caractère, et aussi de la parfaite connaissance que vous avez des localités. Il ne faut pas aussi oublier de remarquer l'ascendant que vous a donné sur les prêtres de la contrée, l'opinion de feu M. Peix, curé de Gap, la confiance de la Société qui vous a confié la supériorité de sa seconde maison, l'habitude de vous voir et la connaissance de la régularité de votre conduite faisant un assez frappant contraste avec celle de la plupart de ceux qui exercent le ministère dans le reste du diocèse. Toutes ces choses réunies vous font assez voir qu'il n'est pas possible, pour le moment, que je vous rappelle définitivement auprès de moi... »

Le P. de Mazenod envoya Moreau et Suzanne au Laus, pour aider Tempier et la communauté. On a conservé une lettre à Suzanne, datée du 24 août (EO 6, 103-194). « *Ne dirait-on pas, mon cher ami, que nous sommes aux antipodes ? Pas un seul petit mot, pas un signe de vie ! Serait-ce que tu attendais que je t'écrivisse ? Ne fais jamais ce calcul, mon bon Marius, ce serait vouloir me punir précisément de ce que je supporte avec plus de peine. Tu sais bien que je ne suis pas maître de mon temps, à Aix moins que partout ailleurs. Si tu avais oublié ma servitude à cet égard, je pourrais te citer ma journée d'hier et celle d'aujourd'hui. Si je t'écris en ce moment, je sais ce qu'il m'a fallu faire. Quelquefois, m'étant mis à mon bureau avec l'intention de t'écrire, il est trop tard quand j'ai fini les lettres de devoir qui te portent indirectement de mes nouvelles dans ta solitude. Eh bien ! je voudrais que tu répondisses à ces lettres que je ne puis pas t'écrire. C'est une plaisante idée, n'est-ce pas ? mais elle exprime mieux qu'on ne le croirait au premier abord une vérité bien réelle. Cher enfant, qu'il m'en coûte de vivre si loin de toi ! mais qu'il est beau de te retenir au Laus tandis que je suis obligé d'être à Aix ! Le devoir, l'amour du bien, de l'utile, de la majorem Dei gloriam qui l'emporte sur le goût, sur l'attrait, j'ai presque dit sur le besoin : voilà qui est digne d'hommes qui voudraient mourir à la nature, qui la combattent du moins et qui ne négligent rien pour la subjuguier, quelque effort qu'elle fasse pour se révolter.*

Te parlerai-je de tes deux lettres ? Non. Je me contente de te remercier de la satisfaction qu'elles m'ont procurée ; ma sensibilité serait trop émue si je m'appesantissais sur les sentiments touchants qu'elles expriment. Tu sais ce que je suis pour toi. C'est tout dire en un mot, je n'y puis rien ajouter.

Adieu, je te presse contre mon cœur et je t'embrasse avec toute la tendresse que tu mérites à tant de titres. Je te recommande de ne pas te forcer pour le travail. Tu es obligé à te procurer quelque repos, pour être plus dispos lorsqu'il faudra rentrer en campagne au nom du Seigneur. Obéis-moi pour l'amour de Dieu.

25 août. C'est pour te dire bonsoir et t'embrasser encore une fois et deux, et trois, tant qu'il y a de la place. Adieu. »

En octobre 1822, le groupe des *novices* quitta le Laus, étant rappelé à Aix.

La communauté d'Aix

Des trois communautés des Missionnaires de Provence, celle d'Aix est celle sur laquelle nos informations sont les plus courtes. La mort de M. de Mazenod en 1820 a évidemment interrompu les correspondances si précieuses de Fortuné. D'autre part, Eugène ne tient plus du tout le *Journal de la Congrégation de la Jeunesse*. Et comme Aix est sa résidence habituelle, sa correspondance écrite nous donne peu de nouvelles. C'est cependant à travers ses lettres que l'on peut entrevoir ce que devient cette maison.

La priorité du P. de Mazenod semble alors d'apporter les renforts nécessaires aux deux fondations encore fragiles que sont le Laus et le Calvaire, ce qui ne peut se faire qu'au détriment de la maison mère qu'est Aix. Ainsi, Moreau nous a été présenté comme aumônier de la prison. Comment était-il remplacé lorsqu'il était envoyé pour aider le Calvaire ou le Laus ? Les documents conservés ne le disent pas. On ne peut ici que transcrire les lettres qui ont été conservées.

Une lettre à Tempier, non datée, nous fait part des sentiments d'Eugène lors du décès très rapproché de deux des frères Saboulin, tous deux congréganistes, Amédée le 19 septembre, Victor le 7 octobre 1821 : *« Qui ne sécherait de douleur en apprenant à la même heure la maladie et la mort d'un sujet comme Amédée de Saboulin, en voyant, deux jours après, arriver sa famille consternée que je n'avais pas la force de visiter, comme si j'avais jugé son malheur au-dessus de tout adoucissement ! Ce n'était rien encore. Victor se met au lit le soir même, atteint de la même maladie, et pendant treize jours j'ai dû ne pas bouger presque du chevet de son lit, compter ses soupirs, étouffer ses cris, apaiser ses angoisses cruelles, déchirantes au-delà de ce que je pourrais exprimer, voir dépérir cet enfant sous mes yeux, plein de connaissance et de sentiment, dans des tourments affreux, sans proférer une plainte ni une parole de murmure, succomber enfin et me laisser après lui tous les soins que la charité chrétienne ne se lasse pas d'accorder à nos morts, ce qui contribue à conserver mon chagrin dans toute sa vivacité. Aujourd'hui encore, j'ai fait le service pour lui. Mais ne croyez pas que j'aie tout dit. Vous vous attendez peut-être à m'entendre raconter les lamentations et le désespoir d'une mère, l'âme transpercée d'un glaive déchirant. Non, mon cher ! si j'avais le temps, je devrais plutôt vous faire connaître à ce sujet l'héroïsme de la vertu, le triomphe de la grâce sur la nature aux abois ; c'est ravissant et atterrant tout à la fois ; mais écoutez et jugez si je ne dois pas être moi-même dans une sorte d'agonie. Je viens de confesser la sœur, condamnée à périr comme ses deux frères, sans espoir de s'en relever malgré tous les secours qui lui sont prodigués par les meilleurs médecins de la ville. J'en ai assez dit sur ce sujet ; si je n'en détournais pas ma pensée, je crois que je deviendrais fou. »* (EO 6, 89-90)

De la mission de La Ciotat nous sont conservées deux lettres. La première, datée du 8 novembre 1821, est adressée à Courtès (EO 6, 90-91) : *« Je te remercie, cher ami, de tout ce que*

ton cœur t'a inspiré de faire pour moi à l'occasion de ma fête, mais permets-moi de te dire que tu as beaucoup trop fait. Ce n'était pas un Te Deum qu'il fallait, mais un bon miserere pour demander pardon à Dieu de tant de péchés qui m'épouvantent. Ne cesse donc en ton particulier de demander miséricorde pour moi qui dois redouter avec tant de raison la justice divine qui ne se passe pas des apparences.

Soyez souvent ensemble et vivez dans la plus parfaite union. Quand je dis union, ce n'est pas que je craigne que vous vous disputiez, je n'en ai pas la pensée, mais je veux parler de cette cordialité, de cette fusion, si je puis m'exprimer ainsi, qui doit exister entre tous les membres de notre Société qui ne doivent faire qu'un cœur et qu'une âme. »

Le 17 novembre, la lettre est adressée à Honorat (EO 6, 91) : « *Quand nous sommes bien occupés, loin de nous plaindre, bénissons le Seigneur de ce qu'il daigne nous employer de la sorte à son service, nous qui ne sommes que des serviteurs inutiles.*

Oh ! mes chers enfants, quelle joie peut être comparée à la mienne en vous voyant entrer dans la lice avec de pareilles dispositions, je ne puis m'empêcher de verser des larmes de consolation. Vous savez que tout ce que vous faites pour les âmes vient se réfléchir dans mon cœur. Aussi, je bénis Dieu de ce qu'il opère sous mes yeux par le ministère de ceux qui m'entourent. »

Le 3 mars 1822, de la mission de Lorgues, c'est une lettre à Courtès (EO 6, 95) : « *Je me louerai dans mes frères, dans mes enfants, parce qu'à défaut de vertus qui me soient propres et personnelles, je suis fier de leurs œuvres et de leur sainteté. Nous ne sommes pas de ce monde, non, nous n'en voulons pas plus être que notre chef, notre divin et tout aimable Maître, voilà pourquoi il nous persécute. Je me ris de sa haine, je méprise son courroux et j'ai pitié de ceux qui se laissent entraîner à ses perfides suggestions, nous jugent par ses yeux et d'après ses fausses maximes. Cher Courtès, soyons unis dans l'amour de Jésus-Christ, dans notre commune perfection, aimons-nous toujours comme nous l'avons fait jusqu'à présent, ne faisons qu'un, en un mot, et ils mourront de dépit et de rage. »*

A Aix, l'hostilité à l'égard des Missionnaires perdure. En témoigne aussi la lettre du 5 mai à Courtès. Eugène est à la mission de Barcelonnette (EO 6, 96-97) : « *Est-ce que nous tomberions dans le presbytérianisme ? Qu'est-ce que le corps des curés, quel caractère peut avoir leur assemblée ? Depuis quand ont-ils le droit de parler en nom collectif, de faire en commun des demandes arrogantes à leur Evêque dans la prétention de lui remontrer ses devoirs ? Si les curés d'Aix peuvent s'arroger ce droit de faire corps, tous les autres curés du diocèse peuvent en faire autant, ils peuvent se réunir à eux dans le cas présent et dans toute autre circonstance, et alors quelle force ne faudrait-il pas pour réprimer leur audace ? Honorez toujours le caractère de ces Messieurs, ménagez leur personne par déférence pour le sacerdoce dont ils sont revêtus, dérobez s'il est possible et cachez aux yeux du public leurs projets. Ne donnez prise sur rien, mais faites partout bonne contenance. »*

Le 8 mai 1822, une ordonnance royale remettait à l'Archevêché d'Aix l'église des Carmélites, restée *bien national* depuis la Révolution. L'Archevêque la remit immédiatement aux Missionnaires de Provence. Le texte de cette ordonnance royale est reproduit en annexe.

Le retour à la maison d'Aix des jeunes en formation, en octobre 1822, donna une nouvelle impulsion à la vie de la communauté. Nous y reviendrons.

Les missions : La Ciotat, Lorgues, Barcelonnette...

La Ciotat, à une trentaine de kilomètres au sud-est de Marseille, comptait alors environ 5000 habitants. La mission, qui dura du 4 novembre au 23 décembre 1821, fut une des plus

longues dans l'histoire des Missionnaires de Provence. Sont mentionnés en plus d'Eugène de Mazenod, Mie, Deblieu, Moreau, Suzanne dont c'était la première mission comme prêtre, le novice prêtre Viguier, ainsi qu'un autre prêtre dont l'identité n'est pas précisée. Seules quelques lettres nous renseignent sur cette mission.

Dès le surlendemain de leur arrivée, Eugène écrit à sa maman : « *Nous sommes arrivés en bon port, nous portant à merveille. Nous sommes très satisfaits des commencements de notre mission. Continuez de prier pour que le bien s'opère et que tous profitent d'une grâce aussi précieuse que celle qui est offerte en ce moment aux habitants de cette ville. Comme il faut vous traiter un peu en mère, je n'oublierai pas de vous dire que nous mangeons ici du poisson excellent et que rien ne nous manque pour le corps...* » (EO 13, 68)

Le jeune Tavernier avait écrit au P. de Mazenod une lettre plus que désabusée : « *Pourquoi cette puissance du mal ?... A toutes ces questions j'ai déjà répondu, mais c'est votre voix que je voudrais entendre...* » On en trouve le texte, ainsi que la réponse dans EO 13, 69 : « *Si je ne donnais pas signe de vie à mon Adolphe, que penserait-il de moi ? Il me croirait insensible, ingrat, tandis qu'en lui écrivant ces deux lignes, il saura que je ne lui réponds pas, parce que je me méfie de mon cœur qui serait trop tenté de dérober à des occupations du devoir un temps qu'il trouverait si doux d'employer auprès de lui. Je l'embrasse de tout mon cœur. Que ce cher ami me sache gré de ce petit mot que je lui écris au milieu du combat, sur le champ de bataille, armé encore de toutes pièces contre l'enfer auquel, par le secours de Dieu, nous frappons de grands coups.* »

Le P. Rey a conservé des extraits d'une lettre à Courtès, datée du 28 novembre : « *D'après le dernier recensement on compte 398 veuves et 97 veufs seulement... Les pêcheurs sont ravis de la proposition que je leur ai faite d'aller planter une croix exprès pour eux dans une île voisine sur laquelle ils tirent leurs filets et les font sécher. Si le temps continue d'être aussi beau qu'il n'a cessé d'être depuis que nous sommes ici, cette campagne sur mer sera superbe...* » (EO 6, 92). Puis à Tempier le 28 décembre : « *Nous avons terminé la mission de La Ciotat, une des plus fatigantes que nous ayons faites. Je ne vous donne aucun détail : les bénédictions ont été abondantes, mais nous étions quatre confesseurs de moins qu'il n'aurait fallu, ce qui est un très grand malheur. Mgr l'Archevêque y est venu donner la confirmation et a assisté à la plantation de la croix qui a été magnifique...* » (EO 6, 93)

Jeancard, dans ses *Mélanges*, s'attache à Suzanne, dont c'était les débuts : « *Notre jeune prêtre prêcha plusieurs fois. La population avait pris goût à ses sermons et le voyait volontiers monter en chaire. Cependant, venu le dernier, il ne pouvait pas être encore le principal ouvrier parmi ses confrères. Il s'appliqua à bien observer la marche d'une mission, et surtout à saisir la manière de faire du Supérieur général, qu'il devait, sans qu'il s'en doutât encore, remplacer bientôt dans ce ministère. A La Ciotat, comme dans les autres missions qui suivirent, il étudia sous lui l'art de faire le plus de bien possible. Il recueillait ses observations qui lui étaient faites sans parcimonie, et acquérait en peu de temps le fruit d'une longue expérience. Il usa dans la suite avec avantage des leçons qu'il recevait dans cette excellente école pratique ou d'application, et l'on peut dire qu'il en continua très fidèlement les bonnes traditions.* » (pp. 156-157)

Touche, de la communauté du Laus, avec d'autres Missionnaires de Provence, prêcha en janvier 1822 la mission de Saint-Zacharie, dans le Var, à 25 km à l'est d'Aix. Il y eut ensuite la mission de Signes, bourgade de 2500 habitants, aussi dans le Var, à 25 km au nord de Toulon. Les Missionnaires étaient Touche, Suzanne, Honorat et Deblieu.

Du 17 février au 31 mars, ce fut la mission de Lorgues, 6000 habitants, près de Draguignan. Nos informations proviennent du périodique parisien *L'Ami de la Religion et du Roi*. « *Deux fois par jour, on faisait une instruction en provençal pour le peuple, à qui cette langue est familière. A*

11 h, M. l'abbé de Mazenod prononçait un discours en français sur les preuves de la religion. Toutes les classes s'empressaient pour l'entendre, et la jeunesse en particulier s'est montrée fort assidue aux exercices. Les missionnaires ont passé souvent une bonne partie de la nuit à confesser. On a vu près de 2000 femmes s'approcher de la Table sainte et, le 31 mars, dimanche des Rameaux, l'église ne pouvait contenir tous les hommes qui s'étaient mis en état de jouir du même bonheur et qui parurent animés d'une sainte joie, surtout lorsqu'ils virent s'élever autour d'eux l'étendard de la croix. Des cris religieux et unanimes attestaient la vivacité des sentiments de cette multitude émue. »

En 1837, dans une lettre à Honorat (EO 9, 14-15) et dans son *Journal* en date du 26 février (EO 18, 75-76), le P. de Mazenod reviendra sur cet usage du français, qu'il affirme être une exception justifiée par la présence de *bourgeois* qui ne pouvaient être touchés que dans cette langue, de même qu'il l'avait fait l'année précédente à Brignoles.

Barcelonnette est une sous-préfecture du département des Basses-Alpes, à une soixantaine de kilomètres à l'est du Laus, avec alors environ 2500 habitants. La mission s'y déroula du 21 avril au 20 ou au 27 mai, selon les sources. Eugène de Mazenod s'arrêta quelques jours au Laus avant de rejoindre Barcelonnette avec les autres missionnaires venant d'Aix, auxquels se joignit Touche. Rey a conservé un bref extrait d'une lettre du 29 avril à Tempier, resté au Laus (EO 6, 96) : « Je me porte bien, mais je le répète, c'est un miracle que j'attribue à l'obéissance, car il est certain que lorsque je partis (du Laus ou d'Aix ?) je n'étais pas en état de me mettre en route... Je ne me lève qu'à 6 heures et je continuerai de m'accorder ce soulagement reconnu nécessaire pour réparer les pertes de sommeil des missions précédentes. »

L'*Ami de la Religion et du Roi* publia un long compte rendu : « Après sept mois de missions consécutives, ils en ont encore entrepris une nouvelle avec un zèle supérieur à toutes les fatigues : aussi, dès les premiers jours, tous les cœurs parurent ébranlés. L'affluence aux exercices était si grande, que plusieurs fois les missionnaires ont été obligés de prêcher sur la place publique même, indépendamment de l'instruction ordinaire qui se faisait dans l'église, laquelle est cependant assez vaste. C'était une chose touchante de voir chaque jour de nombreuses troupes d'habitants descendre des montagnes et venir de plusieurs lieues pour entendre la parole divine. On n'entendait point les missionnaires sans désirer de leur ouvrir tous les secrets de son âme, et on ne quittait point le tribunal sacré sans admirer la douceur comme le zèle des ministres de la réconciliation. Il n'est peut-être pas, dans la ville, dix hommes qui n'aient point profité des grâces de la mission. Le jour de la communion générale, l'église était toute remplie ; le sous-préfet, le maire, les juges du tribunal, tous les fonctionnaires publics, la garde nationale, les anciens militaires, étaient aux premiers rangs. Dans le nombre des fidèles on voyait des hommes dont l'éloignement pour la religion avait longtemps affligé le pasteur ; leur recueillement et le silence formaient le spectacle le plus consolant. La plantation de la Croix, qui eut lieu le soir du même jour, offrit un concours d'environ 10 000 personnes ; le signe du salut fut élevé sur une vaste place, et M. l'abbé de Mazenod, supérieur, y parla avec beaucoup de feu sur la gloire de Jésus-Christ triomphant par la croix. C'est immédiatement après la cérémonie que les missionnaires firent les adieux ; leur charité pour les pécheurs, leurs manières engageantes pour tous les fidèles, leur déférence pour le pasteur, leur attention à se concerter avec lui pour tout ce qui regardait leur œuvre, leurs travaux à peine interrompus quelques instants par les besoins les plus urgents, leur ont acquis des droits à l'estime et surtout à la reconnaissance d'une population qui regarde leur visite comme une époque heureuse et mémorable. »

Vers la fin de la mission, le 20 mai, le P. de Mazenod écrit à Tempier (EO 6, 97) : « Jamais on ne pourra rendre l'importance et l'effet de cette mission : elle est à mes yeux et à ceux de nos Messieurs la plus essentielle que nous ayons faite. Nous ne pourrons l'achever que l'an prochain lorsque nous aurons annoncé que nous la ferons à la vallée tout entière ; si l'évêque de Digne goûte cette idée le bien sera incalculable. »

En juin, puis à l'automne, la communauté du Laus assura quelques missions dans des paroisses de la région : St-Maurice en Valgaudemar, St-Etienne en Dévoluy et Le Poët. Simonin explique à propos de St-Maurice, où prêchaient Mie et Tempier : *«Après quelques légères épreuves de la part du curé et quelques menaces insignifiantes du juge de paix, la mission marcha bien, le peuple se montra plein de bonne volonté, docile et assidu aux exercices. Tempier précise : Les espérances des missionnaires furent dépassées, et ils ne laissèrent en arrière que quelques brebis galeuses. La croix de mission fut plantée le 2 juillet ; on laissa à St-Maurice deux congrégations bien établies, une de garçons, l'autre de filles. »* (Missions 1897, 197). De St-Etienne, on retient ceci : *« Le pays est sauvage et le P. Mie s'en effraie ; les gens qui sont bien disposés ont un long chemin à faire pour venir à l'église principale. Aussi le P. Touche s'est installé au centre du pays, entre deux ou trois hameaux éloignés de une lieue à une lieue et demie de St-Etienne. Il y fait les exercices pendant la semaine, donne les instructions, entend les gens au confessionnal ; le dimanche seulement il y a réunion générale à St-Etienne. »* (EO, Tempier II, 39-40)

Simonin ajoute (Missions 1897, 198-199) : *« Le P. Touche, de son côté, portait des secours dans les Basses-Alpes, sur la rive gauche de la Durance, à deux petites paroisses, Claret et Melve, canton de La Motte. Le P. Touche dit quelque part : Les résultats ne se ressemblaient pas partout ; tandis qu'on adorait le missionnaire dans une paroisse, dans l'autre, il n'y faisait pas grand-chose et avait même à subir les injures et les attaques des jeunes gens. Le P. Touche avait un grain d'originalité plus ou moins cavalière, et son zèle, qui était grand, manquait parfois de prudence, ce qui lui suscita quelques aventures peu agréables. On remarquera que pendant cette année 1822, les missionnaires du Laus furent presque tout le temps en campagne, et qu'ils évangélisèrent, à la grande satisfaction de l'évêque de Digne, bon nombre de paroisses importantes de son diocèse. »*

La dernière mission prêchée en 1822, du 11 novembre au 20 décembre, est celle de Rians, commune de 2000 habitants dans le Var à 30 km au nord-est d'Aix. Elle fut l'œuvre des missionnaires d'Aix aidés par Touche. *« Tout va pour le mieux, écrivait Eugène le 9 décembre à Courtès ; non seulement la mission a produit ses effets ordinaires, mais les dispositions sont excellentes. Plusieurs missions avaient été prêchées, mais cela n'empêche pas que nous ayons vu un grand nombre de personnes qui n'en avaient fait aucun cas ; 25, 30 et 40 ans, c'est le pain quotidien. Depuis que vous avez prié pour moi, j'ai doublé de vigueur et j'ai pu sans m'incommoder faire tous mes grands et fatigants exercices. »* (EO 6, 106)

Une lettre au curé d'Aubagne, près de Marseille, en date du 5 octobre, complète bien ce tableau des missions de 1822 (EO 13, 70-71) : *« C'est bien assez que vous ayez eu la bonté de céder votre droit l'année passée pour ne pas vous opposer à l'exécution des engagements que Monseigneur l'Archevêque avait pris en faveur d'une autre paroisse. Vous pouvez compter sur nous pour l'époque que vous avez choisie, c'est-à-dire pour le carême de 1823. Vous me permettrez de différer jusqu'après les missions qui doivent précéder celle d'Aubagne pour fixer le jour précis de l'ouverture de la mission ; des circonstances qu'on ne peut pas prévoir peuvent exiger un retard d'une semaine.*

Vous nous obligerez beaucoup si vous ne confiez pas à un traiteur la nourriture des missionnaires ; la fabrique trouvera son compte à choisir une brave femme qui fera ce service à moindres frais et d'une manière plus convenable. La volaille, le gibier et la pâtisserie sont des mets prohibés pour nous. Ainsi il ne sera pas difficile de trouver quelqu'un qui sache mettre le pot au feu et faire ce qu'on appelle en Provence la carbonade.

Je serais bien aise de savoir au juste quelle est la population de votre paroisse pour déterminer le nombre des missionnaires. Comme nous suivons pour les confessions la méthode de votre saint Patriarche saint Vincent de Paul (le curé était un ancien lazariste), tout en confessant sans relâche nous n'allons pas très vite. J'espère que Messieurs vos Vicaires voudront bien nous aider dans ce pénible ministère, nous pourrons dans ce cas les comprendre dans notre calcul. En tout je me flatte

que nous ne formerons tous qu'une seule famille, dont vous serez le père, et que nous n'aurons bien qu'un cœur et qu'une volonté. Ne vous mettez pas en frais pour notre logement et pour les meubles des chambres que vous nous destinez. Un grabat, une chaise et une table suffisent pour chacun des missionnaires. Le supérieur seul a besoin d'un bureau pour serrer les lettres qu'il reçoit. »

Ce que devient la communauté du Calvaire

A la fondation, (mai 1821), le P. de Mazenod avait confié le Calvaire au P. Maunier et l'avait nommé supérieur. Moreau, son premier compagnon, semble n'être resté que peu de temps à Marseille avant de retourner à Aix. Les documents signalent la présence occasionnelle de Deblieu, qui apporte son aide en cas d'affluence. C'est surtout Dupuy qui, tout en étant économe à Aix, semble s'investir de plus en plus à Marseille. Dans ses lettres très fréquentes au P. de Mazenod, Dupuy ne cache pas ses impressions et raconte beaucoup. Nous les citons d'après la chronique du P. Gaben.

Au début, le lien avec l'Œuvre de la Providence est particulièrement fort. Les Missionnaires logent dans cette maison, place de Lenche. Mais le plus important est le temps consacré aux œuvres du Calvaire. A quoi s'ajoute leur participation occasionnelle aux missions dans les bourgs et villages de Provence.

Rey (I, p. 271) nous raconte l'accident du P. Maunier : *« Le Vendredi saint était particulièrement solennisé. Ce jour-là, 5 avril 1822, le P. Maunier se blessa grièvement en montant dans la chaire, amarrée aux rochers qui bordent la terrasse supérieure ; l'échelle dont il se servait se brisa et le Missionnaire fut renversé. Il eut cependant le courage de remonter et de prêcher la Passion à la multitude réunie dans l'enceinte du Calvaire. »*

Nous poursuivons avec Jeancard (Mélanges, pp. 145-146) : *« Le service des Missionnaires de Provence au Calvaire était le même que dans les églises des deux autres maisons de la Société. Quelque exigüe que fut la grotte, on y prêchait, on y confessait, on y chantait même les vêpres tous les dimanches. Il y avait tous les vendredis un exercice particulier, qui consistait à faire processionnellement les stations de la Via Crucis, en s'arrêtant aux 14 oratoires disposés circulairement dans l'enceinte de la rotonde qu'enferme la grille de fer. Cette dévotion établie en ce lieu dès l'érection du monument de la mission, fut soigneusement continuée par les missionnaires. Ils y ajoutèrent un plus grand effet extérieur, en adressant aux fidèles à chaque station un petit discours, c'est-à-dire une méditation en forme de fervorino qu'ils faisaient entendre du haut d'une chaire portative successivement déposée à côté de tous les oratoires. Les personnes qui prenaient part à tous ces exercices étaient toujours assez nombreuses pour remplir la place. Souvent même en dehors de la grille la foule était encore compacte, et cela tous les vendredis. On y venait de toute la ville. C'était un concours des plus édifiants. La curiosité n'y était pour rien. Tous les jours, la grotte était comble à toutes les messes qui, vu celles des prêtres de la ville toujours fidèles à y venir célébrer les saints mystères, se succédaient presque sans interruption depuis six heures jusqu'à onze heures du matin. Une partie des assistants, faute de place, restait dehors à genoux sur le sol souvent humide. »*

Le 3 mai, à l'issue de la procession générale, le vicaire général bénit solennellement les tableaux destinés aux oratoires du chemin de croix et les y plaça en faisant les stations. Deux associations, une pour les hommes, l'autre pour les femmes, virent le jour. Chaque membre reçut le scapulaire de Notre-Dame des Sept Douleurs. Quelques mois plus tard, ces deux associations furent agrégées à l'Ordre des Servites. Le 10 juillet, Dupuy écrit au P. de Mazenod : *« Mon Très Cher Père, Mgr l'Archevêque viendra dire la messe au Calvaire le 4^{ème} dimanche du mois. On continue dans la ville à faire des neuvaines pour la pluie. Ne croiriez-vous pas, mon cher Père, que nous ferions bien de profiter de cette circonstance pour augmenter la dévotion du peuple marseillais envers le saint Christ ? Pourquoi ne ferions-nous pas nous-mêmes une neuvaine*

au Calvaire à la même intention ?... Dans le cas où vous seriez d'avis que nous fassions la neuvaine en question, le P. Deblieu serait, il me semble, d'une indispensable nécessité à Marseille. Il faut quelqu'un qui remue. Ce voyage ne contrarierait pas ses projets, parce que je sais qu'il désire venir passer quelques jours à Marseille. On pourrait commencer cette neuvaine le troisième dimanche, le 24 courant. Nous la ferions annoncer le matin au prône de toutes les paroisses, l'exercice aurait lieu le soir au pied de la croix. Le P. Deblieu ou quelque autre missionnaire ferait une courte allocution au peuple présent, et la cérémonie se terminerait par la bénédiction avec la relique de la Sainte Croix.

Nous pourrions profiter de cette circonstance pour augmenter le nombre des associés au Calvaire. Nous n'avons présentement guère plus de 50 personnes ; une quinzaine sont à la campagne, d'autres ne peuvent pas venir tous les jours de stations, ce qui fait un mauvais effet. Il semble qu'une association au Calvaire devrait être très nombreuse. Tous les jours il se présente de nouvelles personnes qui désirent être reçues. Père Maunier les renvoie en leur disant qu'il faut faire trois mois de noviciat ; les personnes sont découragées et ne viennent plus. Le Père Deblieu est très capable de bien organiser cette congrégation et de la faire briller... »

Dupuy avait écrit quelques jours plus tôt : « Je pense que le P. Maunier vous fait part des processions qui auront lieu au Calvaire tous les jours de l'octave ; le soir à 4 heures, chaque paroisse y fera les stations du Chemin de la Croix... Vous croirez facilement que nous sommes trop peu de missionnaires à Marseille pour donner à la fête l'éclat convenable. Il y aura une instruction et la bénédiction du St Sacrement tous les matins de l'octave, les stations le soir, et il serait bon qu'on s'occupe à former l'Association du Calvaire, nommer aux charges, l'augmenter. Depuis l'Invention de la Ste Croix (3 mai), on a laissé de côté cette Association qui pourrait briller beaucoup. Chaque fois que quelqu'un se présente, P. Maunier l'ajourne à trois mois, ce qui est assez décourageant. On pourrait profiter de cette circonstance pour donner aux associées quelques marques de distinction pendant qu'elles font les stations Nous ne sommes que deux. Un de nous est obligé de dire la messe à la Chapelle de la Providence. Il peut se faire que les Grecs (qui ont à Marseille leur paroisse particulière, St Nicolas de Myre, depuis l'année précédente) fassent leur procession le second dimanche dans l'octave, après toutes les paroisses.

Pourquoi ne viendriez-vous pas passer quelques jours à Marseille pendant cette Octave ? Si vous voulez absolument nous priver de ce plaisir, on entend assez parler du Père Deblieu dans ces quartiers, on demande quand est-ce qu'il viendra. Les Marseillais aiment à voir des visages nouveaux : il ferait foule au Calvaire. Envoyez-le pour vous remplacer, ou plutôt venez tous les deux...

On va planter des platanes au Calvaire, à distance égale entre chaque station. Je projette de faire illuminer tout le Calvaire et toute la montagne le soir au jour de la Ste Croix. Je vous embrasse et suis pour la vie votre fils en J.C. »

Il poursuit le 9 septembre : « Père Maunier attend votre réponse pour prendre une décision sur ces trois jours de retraite qu'il désirerait donner au Calvaire avant la fête de l'Exaltation de la Ste Croix. Le grand vicaire désire qu'on commence avant la nuit. Eh ! bien, nous lui obéirons, et comme nous avons fait jusqu'à ce jour, nous le commencerons avant que M. Bonnafoux monte en chaire pour faire sa prière du soir, et peut-être nous l'aurons fini avant que les curés Gauthier et Carles aient fini les exercices qu'ils ont de temps en temps à la même heure dans leurs paroisses. Le P. Maunier prend un peu trop à la lettre ce qu'on lui dit : ce n'est pas un ordre que donne le grand vicaire, c'est une recommandation qu'il fait de ne pas trop prolonger notre exercice au Calvaire dans la nuit, et je crois que nous sommes tous du même avis. A présent si pendant deux ou trois jours nous venons à finir un quart d'heure plus tard, nous ne sommes pas perdus. Par le moyen des tentes que nous dresserons à la suite de la petite chapelle du Calvaire, en plaçant l'autel vis-à-vis de la porte devant le St Sépulcre, un peuple nombreux pourra assister aux exercices et à la messe, et le prédicateur se placera sur la porte

du sanctuaire... Hier j'ai prêché en provençal pour la première fois ; personne ne s'est plaint de mon jargon ; au contraire, on a trouvé que je parlais mieux le provençal que le Père Maunier ; on finira par me persuader que vous êtes des gens trop délicats. Cependant, quoi qu'on dise, j'étais bien embarrassé... »

La fête du 14 septembre, Exaltation de la Ste Croix, fut précédée d'un triduum préparatoire. Les pèlerinages des paroisses eurent lieu chaque jour : la procession assistait à l'exercice du Chemin de la Croix et rentrait à l'église paroissiale pour y recevoir la bénédiction du Très Saint Sacrement. Voici ce que le P. Deblieu écrivait au P. de Mazenod le 16 septembre 1822 : « *La retraite a été très suivie et très édifiante. Pour garantir du soleil les auditeurs, nous avons tendu (installé une tente) l'enceinte du Calvaire ; nous avons aussi pavoisé, brûlé un feu de joie le jour de la fête, le chant des cantiques par deux chœurs d'hommes et de femmes ; le tout avait attiré un concours prodigieux, la joie était peinte sur tous les visages, on était transporté. Nous recevons les processions, assistons aux stations, tout cela est très édifiant et produit le meilleur effet. »*

Le 6 décembre, Dupuy écrit au P. de Mazenod : « *De dimanche prochain 8 au 3^{ème} du mois, il y aura les stations au Calvaire. Le P. Maunier étant un homme de bois pour toutes ces cérémonies extérieures et ne pouvant pas faire arranger la procession, faire les stations, etc., je pensais hier au soir que le P. Suzanne ne serait pas inutile à Marseille ce jour-là, qui sera un jour de foule au Calvaire. Je ne doute pas que le P. Deblieu n'appuie le même sentiment, on n'oublie pas à Marseille qu'il était seul le mois dernier pour faire les stations. »* Maunier s'apprêtait alors à partir prêcher la mission de Correns, dans le Var.

Une autre lettre de Dupuy est citée, datée du 23 janvier 1823 : « *Nous avons fait aujourd'hui les stations au Calvaire avec un vent glaçant. Le mauvais temps n'a pas empêché plus de cent associées de s'y rendre exactement. Le froid était si fort que nous ne pouvions tenir le petit livre des stations à la main. Jugez s'il fait bon se promener tous les soirs de la place de Lenche au calvaire et au cloître...*

Je dis au Calvaire la messe de 8 heures ; elle est très suivie. Il n'y avait plus personne depuis que le P. Maunier la disait à 7 heures et quelquefois à 6 heures et demie, sans jamais avoir une heure fixe. Aussi a-t-il passé deux mois sans recevoir aucune rétribution de messe, et depuis que j'y suis, j'en reçois tous les jours, on aime à assister à la messe qu'on fait dire. Le soir je commence toujours l'exercice à 5 heures et demie et je le termine à 6 heures... »

L'Archevêque, indique Gaben, applaudissait à cette activité. Il déclarait hautement que les Missionnaires de Provence étaient seuls chargés du service de la Chapelle du St Sépulcre et constatant chaque jour le progrès de la dévotion pour ce lieu de pèlerinage, il en confia l'administration temporelle à une commission composée des curés de la ville. Ces Messieurs entretenaient toujours les meilleures relations avec les chapelains ou desservants du Calvaire...

Quant à l'Œuvre de la Providence, je ne transcris pas ici la lettre que le P. de Mazenod écrit au président de l'Association le 2 décembre 1822. Elle est publiée dans EO 13, 71-72. Plus intéressante pour nous, la description que fait Dupuy de la situation dans une lettre du 16 février 1823 : « *Depuis mon arrivée à Marseille, comme je ne parais à la Providence que le soir pour faire le catéchisme aux enfants et les confesser, je n'ai pas occasion de voir les Messieurs qui composent cette œuvre de la Providence. Je n'ai pas paru à leur assemblée générale de dimanche dernier. Je dis générale pour me servir de leur terme, car 50 associés qu'ils étaient ne feront jamais que la cinquième partie de l'Association qui est composée de 250 personnes ; mais je crois qu'on se trompe sur le nombre. Je n'ai rencontré à l'œuvre que trois de ces Messieurs qui ont été de semaine depuis mon arrivée, et ce sont de nos amis ; il n'y a paru aucun trouble-repos. Il est certain que la majeure*

partie de l'Association ignore que le Père Maunier est dehors, ceux de l'autre parti, qui n'auraient pas voulu que le P. Maunier parte, se résignent à leur sort, à ce qui paraît, et ne disent rien. Depuis mon arrivée à Marseille, j'ai toujours dit que je n'y étais que pour quatre semaines et que le P. Maunier reviendrait de suite après la mission de Correns.

Dans l'Association de la Providence, il n'y a à peu près que 25 personnes qui se mêlent des affaires ; tous les autres sont à peu près comme des étrangers. Lorsqu'on les convoque tous les deuxièmes dimanches du mois, ils viennent ou ne viennent pas ; l'œuvre marche toujours parce que chacun paye sa cote à l'huissier ou concierge qui va la leur demander et à quelques-uns l'arracher. Parmi ces 25 personnes, il y a eu de tout temps des Messieurs qui à force de crier et de tempêter faisaient passer la leur comme décision générale de l'Association, ou mieux criaient tout le jour sans rien conclure parce que personne ne veut jamais céder...

On trouve que les enfants sont beaucoup plus tranquilles avec le Père Deblieu ou avec moi qu'avec le Père Maunier. Un semainier qui assista au catéchisme la semaine dernière et qui avait été accoutumé à entendre pendant cet exercice, lorsque le P. Maunier le faisait, un bruit effroyable, se crut obligé de me témoigner son étonnement ; il ne croyait pas que ce fut les mêmes enfants. Ces drôles en conviennent eux-mêmes et se plaisent à rapporter les tours et farces qu'ils faisaient au P. Maunier et qu'ils n'ont pas envie de renouveler... »

Achat de l'ancien enclos des chanoines

Le 19 mai 1822, Maunier avertit le P. de Mazenod de la mise en vente de l'ancien enclos des chanoines des Accoules, improprement dit *cloître*. Il s'agissait de bâtiments accolés au clocher de l'ancienne église, dont on fera plus loin la description. L'estimation tournait autour des 15 000 francs. Eugène donna à Maunier les autorisations nécessaires pour engager un achat. Dès le 13 juin, un acte sous seing privé était signé.

Une souscription fut ouverte et bien qu'il souffrait encore de sa chute, Maunier se lança dans une quête à domicile. Au 15 août, il avait déjà recueilli 9000 francs. Le zélé desservant du Calvaire, écrit Rey, ne craignit pas de s'adresser à toutes les administrations, Chambre des notaires, Société royale de médecine, Société académique, courtiers royaux, etc. Le préfet, après avoir lu la pétition, s'écria : « *Ceci n'est pas à rejeter ; c'est une excellente œuvre, j'opine pour qu'on y ait égard.* » Le Conseil général vota un secours de mille francs. L'archevêque donna la même somme et son Vicaire général prit part à la souscription. On peut penser qu'à côté du soutien apporté à l'œuvre du Calvaire et aux Missionnaires de Provence qui en avaient la charge, on avait la volonté d'effacer au moins partiellement les dégâts de la Révolution en reconstituant à cet endroit un ensemble religieux. Dupuy aurait même voulu étendre l'achat à une autre maison mitoyenne. Mais cela n'aboutit pas, probablement pour des raisons de financement.

L'acte de vente fut signé devant notaire le 5 octobre. Le registre des propriétés, actuellement aux archives OMI de Marseille, en donne une copie. L'acte précise que le domaine dont il s'agit avait « *appartenu à la Nation* » et indique des propriétaires successifs. Le vendeur était le sieur Barthélemy Della Casa, demeurant à Gênes. L'acheteur, Mr Charles Joseph Eugène de Mazenod, prêtre, supérieur général des Missionnaires de Provence, domicilié en la ville d'Aix et y demeurant place des Carmélites. Il était représenté par Mr Jean Alexandre Dupuy, aussi prêtre, attaché aux dites Missions de Provence domicilié à Aix et casuellement demeurant en cette ville de Marseille, logé place de Lenche numéro 12, son procureur général et spécial...

La propriété ou domaine consiste en divers bâtiments soit neuf petites maisons qui servaient d'habitation à Messieurs les chanoines, cour, lavoir, appartenances et dépendances, jadis appelé vulgairement enclos des chanoines, qui a son entrée principale sur la Montée des Accoules sous le numéro deux et qui confronte dans tout son ensemble du Levant la rue du Poirier, du Midi la rue Fontaine du Grand Hospice, du Couchant partie de la Muraille du Calvaire et la Chapelle des Pénitents de la Trinité et du Nord la susdite Montée des Accoules. (Gaben note ici : *orientation fantaisiste.*) L'acte précise : « *étant également compris dans cette vente un liard d'eau de la ville dont ledit domaine a le droit de jouir en payant à la commune de Marseille une redevance annuelle de vingt francs.* »

« *Le domaine vendu, qui se trouve derrière la ci-devant église des Accoules, à côté du clocher d'icelle, a une autre entrée sur la rue dite de la Fontaine du Grand Hospice, indépendamment de celle qu'il a sous le clocher... Il est soumis au paiement des contributions publiques qui seront à la charge de l'acheteur pour les six derniers mois de l'année courante et à l'avenir... La vente dudit domaine, droits et dépendances quelconques y compris le susdit liard d'eau de la ville, est faite moyennant le prix et somme de douze mille francs.* » Les échéances de paiement sont indiquées dans l'acte.

La correspondance de Dupuy avec le P. de Mazenod donne beaucoup de détails sur ces opérations. Ainsi le 10 juillet : « *Quoique les locataires de notre nouvelle maison eussent effectivement le droit de rester jusqu'à la St-Michel de l'année prochaine, je suis cependant venu à bout de leur faire signer une promesse par écrit de déloger à Pâques de l'année prochaine. Il serait trop long de vous rapporter l'affaire en entier, je vous fais part à présent seulement du résultat, me réservant de vous instruire du tout de vive voix... La laveuse sortira à la St-Michel, elle a déjà arrêté des appartements ailleurs... Le Père Maunier est occupé à préparer quelques jeunes gens à la première communion. Ses yeux sont beaucoup rouges, il dit qu'il est bien fatigué. Trois jours de la semaine, il emploie deux ou trois heures à faire la quête. Mais il semble qu'il est très long dans ses opérations. Il y a des jours auxquels il n'a vu que cinq ou six personnes. Les Parisiens (Missionnaires de France) sont plus dégagés ainsi qu'un Carme déchaussé qui vient de la Terre Sainte.*

Nous espérons que la Chambre des Notaires, qui s'assemble aujourd'hui, nous donnera quelque chose ; elle a donné 500 francs pour le monument de Mgr de Belsunce. M. d'Albertas a donné 500 francs payables en cinq ans ; nous avons les cinq lettres de change dont la dernière sera payée l'année 1826. Le Père Deblieu pourrait bien donner un coup de main au Père Maunier pour cette quête. Nous finirons par faire une quête générale ; pourquoi ne profiterions-nous pas de la circonstance ? Quand même nous ferions 20 000 francs, ils ne seraient pas de trop. »

Le 4 septembre, il écrit encore : « *Père Maunier doit vous avoir écrit qu'il fit hier une pétition au Conseil du Département pour avoir 5000 francs. Le Préfet appuie sa demande ; il paraît qu'elle aura son effet. Les conseillers de ville sont disposés à nous faire accorder les 5000 francs que nous demandons. Le Bureau de la Santé a souscrit pour cent francs. Vous voyez, mon cher Père, que nos affaires avancent : si le Conseil du Département et celui de la Ville acquiescent à notre demande nous approcherons des 20 000 francs.* » Puis le 9 septembre : « *La quête continue, et bien. Vendredi dernier, P. Maunier fit 200 francs. Il met à contribution même les protestants qui s'estiment heureux de participer à une bonne œuvre...* »

Les Archives municipales de Marseille retiennent le vote d'une subvention de mille francs, en date du 22 novembre « *pour favoriser l'établissement utile et religieux des Missionnaires de Provence de cette ville.* » Un secours identique est voté « *pour l'année 1824 seulement.* » La trace a été gardée de plusieurs souscriptions, en tête celle de mille francs de la part de l'Archevêque. Mgr Fortuné de Mazenod donne 500 fr, M. Vigne, vicaire général, 100 fr ; le

Préfet Villeneuve-Bargemon 50 fr, le maire de Montgrand 30 fr, le baron de Damas, commandant la place 50 fr...

Le 26 novembre, Dupuy écrit : « Nous sommes obligés de faire l'intérêt au 5% depuis le jour de l'acte à l'ancien propriétaire du cloître des Accoules de la somme de 12 000 francs. Il est de notre avantage de tout payer le plus tôt possible, surtout si le P. Maunier a l'argent à Marseille. La purgation des hypothèques doit avoir été faite depuis l'achat, il y a deux mois à peu près. » Puis le 3 janvier 1823 : « P. Maunier vous apprendra qu'il a fait plusieurs dépenses qu'il croyait indispensable à notre local, et vous mettra au fait des souscriptions. Il est fâcheux que son départ l'oblige de les interrompre ; notre avantage demande qu'il revienne pour les continuer ; il pourra bien quêter encore quelques milliers de francs. » Enfin, le 25 du même mois : « Que l'argent ne vous effraye pas ; donnez le temps au P. Maunier et il vous en trouvera. » A quoi il ajoute : « Le P. Maunier avait bien raison de dire qu'il était surchargé de travail. En vérité, un seul prêtre ne peut suffire à la besogne. Je ne suis pas surpris qu'il n'ait pas pu continuer les souscriptions pendant le dernier mois qu'il est resté seul à Marseille. Certainement je n'ai pas à me reprocher de m'endormir en route ou sur le travail, et je m'en tire avec peine. Dix heures du soir me trouvent souvent sous les armes. »

Les clés avaient été remises au P. Maunier le 21 octobre. On prit possession des lieux peu après Noël 1822. Jeancard, qui y a habité, nous en fait la description (*Mélanges*, pp. 144- 153). « On n'avait acquis que des masures inhabitables. C'était des ruines qu'il fallait détruire pour bâtir sur leur emplacement la maison actuelle. Le P. Tempier, qui depuis a fait élever tant d'édifices religieux à Marseille et ailleurs, dirigea cette construction. Ce fut le premier essai d'ouvrages à la truelle entrepris par la Congrégation. Cependant on n'attendit pas que la truelle travaillât pour quitter l'hôtel Riquetti, et on alla se loger dans ces sortes de huttes délabrées et noircies par la fumée autant que sales et dégoûtantes, dont on était devenu propriétaire. Elles avaient servi d'abri pendant plus de trente ans à de pauvres familles, dont la position se rapprochait beaucoup de celle des bohémiens ou des mendiants, et on allait faire acte de pauvreté plutôt que de propriétaires en allant prendre leur place. On s'installa donc, mais grand Dieu ! quelle installation ! On fut d'abord comme dans des nids de rats ; puis, quand les démolitions eurent commencé, il n'y eut guère que la maisonnette où est aujourd'hui la cuisine où l'on pût se réfugier. On s'y arrangea comme on put ; on y était si mal et si resserré, que je me souviens d'avoir vu une pièce assez étroite, et qui était à la fois le réfectoire, la salle des exercices et ma chambre à coucher, où mon lit était caché derrière un grand linceul suspendu au plancher. Le mobilier était à l'avenant, et parfaitement digne d'un tel gîte. »

Une « chapelle provisoire », ouvrage de Dupuy

Jeancard poursuit : « Mais si le logement de la communauté au milieu d'une grande ville était aussi misérable que sur les bords de quelque rivière inconnue des déserts de l'Amérique, la position des desservants du sanctuaire n'était pas non plus très brillante. Ils n'étaient chargés que du spirituel ; une commission administrative composée de plusieurs curés de la ville, gouvernait tout au temporel ; on en dépendait en mille choses, plus encore que si la commission avait été laïque. Les curés, se posant en l'absence de l'archevêque comme les pasteurs de la ville, se considéraient comme les supérieurs des missionnaires, en qui ils ne voyaient guère que des aumôniers placés sous leur surveillance. On n'eut pas cependant à se plaindre de leurs exigences. C'étaient d'excellents prêtres, qui étaient des amis, un peu dominateurs, mais protecteurs aussi. Le zèle que déployaient les missionnaires allait à leur zèle pour le bien des âmes, et pour le maintien et l'accroissement de la dévotion au Calvaire. Le service des Missionnaires de Provence était le même que dans les églises des deux autres maisons de la Société...

L'exiguïté de la grotte, où l'on n'avait pas même une petite sacristie, obligeait les fidèles à se presser sur la porte et à prendre part en plein air aux exercices qui avaient lieu dans l'intérieur de la chapelle.

Cela donna l'idée d'une sorte de vestibule en planches, où l'on pût être abrité pendant la messe et le sermon. M. Dupuy, à qui cette idée appartenait, cherchait depuis longtemps le moyen de la réaliser. Il saisit le moment où, seul dans la maison, tandis que les autres pères étaient en mission, il pouvait agir plus librement. Cependant il avait besoin d'être autorisé par la commission administrative, et il lui soumit son projet, qu'il présenta dans des dimensions extrêmement réduites. La commission le réduisit encore ; elle ne permit que l'établissement d'une espèce de tambour, ou avant-corps de chapelle, à peine suffisant pour mettre quinze à vingt personnes à l'abri des intempéries de l'air, et pour cela alloua trente à quarante francs. Cela ne faisait pas l'affaire de M. Dupuy ; mais il ne se tint pas battu pour cela. Il fit provision d'une grande quantité de planches, et aidé d'un certain Chave, son homme de confiance, presque aveugle, comme lui, et dont le coup d'œil architectural égalait le sien, il éleva de ses propres mains son avant-corps de chapelle en le prolongeant d'environ 25 mètres en dehors de la porte de la grotte, puis il recouvrit la toiture en planches d'une grosse toile d'emballage enduite de poix, et il appela les fidèles dans cet atrium d'un nouveau genre. Il faut convenir que cette construction n'était pas d'une architecture irréprochable. Elle n'offrait rien de monumental ni d'artistique. Son œuvre était un assemblage de mauvaises planches grossièrement clouées. Elle affectait la forme d'une caisse de mort, dont la partie la plus étroite touchait la grotte et s'élargissait en s'éloignant. On aurait dit aussi, en voyant l'extérieur, la carcasse d'un navire renversé et tout noir de goudron. Mais s'il avait négligé l'art, s'il avait exécuté tout ce que l'on peut imaginer de plus opposé à la grâce et à l'élégance, l'auteur de cette œuvre avait voulu être utile, et il avait réussi de la manière qui convenait à son zèle.

Aussitôt construite, cette chapelle provisoire fut envahie par les fidèles. Elle pouvait contenir plus de trois cents personnes assises, qui dans leur pieuse simplicité, et avec une bonne volonté admirable, se félicitaient d'y trouver place. Pendant six ou sept ans qu'elle a subsisté, elle n'a pas cessé d'être remplie à tous les exercices. Elle a puissamment contribué à entretenir la dévotion au Calvaire et à donner des habitués à ce sanctuaire. Elle a fait sentir la nécessité de construire une église et en a facilité les moyens. C'est la baraque qui a fait l'église actuelle.

On a dit que, sous le rapport de la dignité du culte divin, cet édifice en bois, si édifice on peut dire, n'offrait pas toutes les conditions désirables. Cependant on en avait revêtu les parois intérieures d'un papier assez commun, mais encore assez propre. Il est vrai que le pavé n'était que le pur macadam, dont on avait devancé de plus de trente ans l'invention américaine, sans s'en douter et sans en vanter les avantages en l'honneur de notre siècle. Plus tard, les planches de la toiture n'étant plus garanties par la toile d'emballage, usée de vétusté, commençaient à pourrir, et il arriva que la pluie, tombant sur le pavé et le ramollissant, l'intérieur devenait parfois un peu boueux, et les fidèles dans un moment d'averse avaient besoin de leurs parapluies en entendant la messe ou le sermon. Plusieurs fois la chaire avait été inondée, tandis qu'elle était occupée par le prédicateur. Un jour celui qui écrit ceci fut tout d'un coup abondamment arrosé par une averse subite au milieu de son sermon. L'architecte de l'édifice en planches présidait lui-même l'exercice... Il ne se déconcerta pas : il fit enlever la chaire qui était mobile et la fit mettre à l'abri sur un autre point, puis le sermon fut repris sans trouble ni étonnement pour personne. Il n'y eut que trois ou quatre minutes d'interruption. Cela se passait ainsi dans ces temps primitifs. On ne mettait pas toujours à tout tant de façons.

L'édifice en planches n'était pas précisément un ornement pour la cité. Il y avait des gens qui, en passant, laissaient voir un sourire de pitié ; d'autres, qui avaient le sérieux de s'indigner, au nom du bon goût, de ce qu'on souffrait un appareil aussi sauvage au milieu d'une ville civilisée ; enfin, il y en avait qui, oubliant ou ne sachant pas que Dieu peut être honoré dans une hutte aussi bien que dans les plus beaux temples de l'univers, disaient être contristés, pour la religion, en voyant un tel monument consacré au service divin. On racontait que le maire se préoccupait des observations qu'on lui adressait sur son excessive tolérance. Je crois même que ces observations avaient retenti au sein du conseil municipal, l'emplacement du Calvaire étant considéré comme une place publique.

Mais, de notre côté, on ne se troublait pas de si peu, et plus on en disait, plus on se sentait fort pour en venir au projet d'une église. Ici on ne pouvait pas dire : « Les pierres crient » ; ce n'était pas les pierres qui criaient, mais bien les planches, pour demander qu'on bâtît une église et à la longue les cris furent exaucés.

Parmi ceux qui se montrèrent les plus mécontents de cette construction d'une originalité qui n'était heureuse que sous le rapport de l'utilité, il faut citer MM. les curés, membres de la Commission administrative du Calvaire. Ils trouvèrent que l'édifice en bois était par trop hardi, quoique personne, en le considérant, n'en eût soupçonné la hardiesse. Ils se défendaient d'en avoir approuvé les proportions. Ils n'avaient permis, disaient-ils, qu'une espèce de petit tambour, et l'on avait osé faire une chose sans nom, dont l'énormité les choquait plus encore que la structure. Dans le premier moment ils songèrent à une démolition complète, mais les fidèles n'avaient pas généralement montré la même sévérité, ils avaient accepté volontiers l'abri provisoire qu'ils trouvaient sous ces planches, comme sous une cabane de feuillages. Déjà, dès le premier jour, ils s'étaient accoutumés à cette manière d'être. Ils paraissaient satisfaits de n'avoir pas à rester en plein air pour assister à des exercices religieux. En réalité, ce qui avait été si hardiment exécuté avait pour résultat de pourvoir à un besoin incontestable ; en ordonner la démolition, c'était froisser une dévotion très populaire, exciter bien des clameurs et même d'odieuses suppositions. Il y avait peut-être dans le peuple des gens capables de croire à une hostilité jalouse en faveur des paroisses. Messieurs les administrateurs reculèrent donc devant le rôle d'Erostrate, et la merveille de planches, qui n'était pas, il est vrai, la huitième merveille du monde, resta debout.

Les administrateurs, après avoir désavoué hautement une entreprise qu'ils n'avaient point autorisée, crurent devoir à leur position d'en rejeter non seulement la responsabilité, mais encore les charges, sur celui qui en était l'auteur. Ils pensèrent le mettre dans un grand embarras et le punir assez sévèrement de sa témérité, en déclarant qu'ils ne paieraient pas la dépense qu'il s'était permise en plus de la somme de quarante francs qu'ils lui avaient fixée. « Tant pis pour vous, lui disaient-ils, si vous avez dépassé cette limite, le surplus restera tout entier à votre charge. » M. Dupuy ne s'émut pas beaucoup de cette décision, mais il réclama avec instances, en avouant une dépense de onze cents francs. Les administrateurs ne mettaient pas en doute ce chiffre ; mais ils voulaient faire acte de fermeté et donner une forte leçon. Ils furent inexorables.

Ceci se passait dans une des premières semaines de carême ; le Calvaire était fréquenté dans ce temps de l'année ; et les troncs nombreux, placés sur divers points dans l'intérieur de la grotte, et au dehors au pied de la croix, et dans l'enceinte circulaire, se remplissaient des offrandes des fidèles. Mais c'était là une ressource dont les administrateurs, qui avaient la clef des troncs, pouvaient seuls disposer. Pendant la semaine sainte les recettes étaient plus abondantes encore ; toutefois la caisse de l'administration devait en bénéficier, sans qu'une obole vint s'ajouter aux quarante francs qui avaient été accordés. Ainsi pensaient les administrateurs, qui, même en fermant les yeux sur l'emploi des produits des bassins de la quête, croyaient encore laisser M. Dupuy dans un véritable embarras. Quant à lui, il pensait autrement. Il était seul, tous les membres de la communauté étaient allés en mission, avant même qu'il eût commencé d'improviser son édifice en bois, ils n'étaient pas encore revenus, il avait ses franchises coudées, et il allait se démener à sa manière en ne compromettant, au pis- aller, que lui-même, ce dont il avait peu de souci.

La semaine sainte commençant, MM. les curés administrateurs firent en corps la visite des troncs et enlevèrent toutes les valeurs qu'ils y trouvèrent. Ils voulurent laisser la place pour les recettes prochaines, et savoir au juste quelle en serait la somme. Ils durent être assez contents de ce qu'ils encaissèrent, et ils encaissèrent tout, sans en départir un sou à M. Dupuy pour payer sa chapelle de bois.

C'était réduire ce pauvre homme aux expédients, et comme c'était après tout de l'intérêt du sanctuaire qu'il s'agissait, il ne se fit pas scrupule de recourir aux moyens qui étaient à sa disposition. Les saints jours arrivés, alors que toute la ville se pressait en foule non interrompue pour visiter le Calvaire et y déposer ses offrandes, il se trouva que les bassins pour les recueillir furent très multipliés. Il y en avait à tous les pas, mais surtout on n'avait pas négligé d'en placer un sur tous les troncs, précisément au-dessus de l'ouverture par où on devait jeter la monnaie qu'ils étaient destinés à recevoir. En même temps on voyait auprès de chaque bassin un affidé qui, faisant tinter une clef sur ce récipient superposé au tronc ou placé ailleurs, répétait sans variation une des formules suivantes : Pour le saint Sépulcre, pour le saint Christ, pour le saint Calvaire. Cette triple formule appelait les sous et même les petites pièces d'argent ; la recette fut bonne, et la baraque fut payée. Il y eut même de quoi pourvoir à de nouvelles dépenses.

Après les fêtes, MM. les administrateurs vinrent tous, armés de leurs clefs, procéder à l'ouverture des troncs pour faire régulièrement l'encaissement des produits recueillis pendant cette semaine, toujours très fructueuse. Ils ne trouvèrent que le vide qu'ils avaient fait eux-mêmes. Grande fut leur surprise, et plus grand encore leur dépit, quand ils connurent le stratagème qui leur supprimait jusqu'au dernier centime. Ils éclatèrent en plaintes, en reproches et même en menaces. Ils sentaient bien qu'il leur aurait fallu tôt ou tard payer une dépense faite pour le sanctuaire ; mais ils ne pouvaient se résigner à avoir été aussi complètement joués par celui qu'ils avaient voulu multer. Ils auraient pris peut-être quelque résolution sévère. Mais Mgr de Mazenod, oncle du vénérable fondateur, venait d'être nommé définitivement à l'évêché de Marseille. Sa bienveillance pour les Missionnaires n'était pas douteuse et l'ombre même lointaine du futur prélat fut déjà une efficace protection. »

Ce que deviennent les jeunes en formation

Si, pour ces années 1821-1822, on n'a que des données très partielles sur la vie des trois communautés, les informations sont encore plus réduites pour ce qui est de la formation des plus jeunes. Ceux qu'aujourd'hui on nommerait junioristes, novices et scolastiques se trouvent rassemblés depuis juin 1820 à Notre-Dame du Laus sous la responsabilité unique de Tempier. Celui-ci ajoute cette charge à celle du sanctuaire et de la paroisse. C'est plutôt lourd, surtout quand les difficultés s'accumulent chez les jeunes.

Citons le P. Simonin (*Missions 1897, pp. 183-184*) : « *Les novices, (mais le terme manque de précision), à la fin de l'année 1821, étaient au nombre de 18... Au point de vue des études, le Frère novice Martin, tout en faisant sa rhétorique (sa première), était le professeur de deux novices peu avancés en latin. Six autres novices étaient en seconde et sept en rhétorique ; trois continuaient leurs cours de théologie. Avec les Oblats scolastiques, le P. Touche et le supérieur local, la communauté du Laus comptait 24 membres. De plus, six jeunes gens faisaient au Laus leurs classes élémentaires ; deux payaient pension et vivaient dans la communauté, les quatre autres logeaient dehors et ne venaient à la maison que pour les classes faites par un novice... Il fallait faire vivre tout ce monde et pourvoir à sa subsistance. Le P. Tempier y parvint, grâce à sa sagesse et à l'économie qu'il apporta dans son administration du temporel... »*

De cette époque, fin 1821, nous avons un extrait de lettre du P. de Mazenod au jeune Marcou, membre de la Congrégation de la Jeunesse depuis le tout début, avant qu'il rejoigne le Laus (EO 6, 92-93) : « *Je ne t'ai jamais perdu de vue et je vis avec une secrète satisfaction la direction que l'Esprit de Dieu t'inspirait, néanmoins, quelque consolation que j'eusse pu me permettre en dirigeant tes premiers pas vers le sanctuaire, comme j'avais dirigé ta jeunesse dans les sentiers de la vertu, je voulus à dessein me tenir à l'écart pour ne pas m'exposer à contrarier les inspirations divines dans le choix que tu devais faire, en te faisant pressentir mes désirs qui auraient pu influencer d'une manière peut-être trop humaine la détermination que tu devais prendre.*

Maintenant, autant j'ai mis de précaution pour laisser agir l'esprit de Dieu en toi, sous la direction des hommes infiniment respectables en qui tu avais mis ta confiance, autant je mettrai d'empressement à seconder ta vocation puisqu'elle te conduit à un état encore plus parfait et qu'elle doit t'assurer une plus grande récompense... »

Simonin, (*Missions* 1897, p. 195), cite un extrait d'une lettre non datée d'Eugène à Suzanne : « *Les novices, au Laus, n'ont pas une direction suffisante ; le P. Tempier est trop surmené et absorbé, pour leur donner tous les soins voulus. Un grand inconvénient aussi est qu'ils sont trop occupés de belles-lettres, alors qu'ils ne devraient s'appliquer qu'aux choses de la perfection. D'ailleurs, l'hiver est bien long et bien rude au Laus et nos jeunes gens seront mieux à Aix.* » Le transfert eut lieu en octobre 1822.

Nous a été conservée une lettre bien significative. Elle est datée de Notre-Dame du Laus le 11 mai 1822. L'auteur est Jacques Joseph Marcou, le destinataire, Joseph Hippolyte Guibert, alors séminariste au grand séminaire d'Aix où Marcou l'a connu (*Cf Paguella de Follenay I*, pp. 47-49). « *Mon très cher ami, Pourquoi resterions-nous l'un et l'autre dans un profond silence ? Faut-il que je fasse les premières démarches ? Très volontiers, mon cher ami, d'autant plus que j'y suis intéressé, puisqu'il s'agit de vous demander le secours de vos prières, afin d'obtenir du Ciel toutes les grâces nécessaires pour recevoir dignement le sous-diaconat et faire autre chose que je pourrai vous dire quand vous serez des nôtres.*

Je dis des nôtres, car je n'ai point oublié ce que vous me dites lors de mon départ : Un jour, j'irai vous rejoindre ! Hélas ! mon cher ami, je soupire bien après ce jour fortuné. Je croyais vous voir arriver chaque jour. Je pense au moins que ce jour n'est pas éloigné, et il ne faut point attendre les vacances, parce qu'elles pourraient vous distraire ; il convient que vous vous décidiez avant de sortir du séminaire. Pourquoi tant différer ? Il est bon d'examiner et de bien réfléchir ; quelquefois aussi il arrive qu'à force d'examiner et de différer, on ne sait plus à quoi s'en tenir. Ainsi, suivez l'impulsion de la grâce. Consultez, mais ne consultez point, je vous prie, des hommes à préjugés, des personnes suspectes ; vous pouvez consulter le vénérable et pieux M. Dalga (le lazariste, re-fondateur et supérieur du séminaire), M. Bony. Certainement vous trouverez en eux assez de lumière pour vous diriger dans une vocation si sublime. Oh ! mon cher ami, si je ne craignais point d'être suspect, je vous parlerais du bonheur que l'on goûte dans notre sainte maison ; je vous parlerais de l'esprit de notre institut. Il me suffit cependant de vous dire que nous tendons tous à la perfection ; perfection que nous ne manquerons point d'atteindre en suivant fidèlement notre sainte règle ; que nous travaillons pour la plus grande gloire de Dieu au salut des âmes ; que nous embrassons tout bien possible à faire ; les âmes les plus abandonnées ne sont point exemptes de notre ambition ; en un mot, que nous n'avons qu'un cœur et qu'une âme, cor unum et anima una. En voilà assez pour vous donner une idée de notre maison.

Je crains bien que la plupart des ecclésiastiques qui ont quelques vellétés pour entrer chez nous ne soient retenus par un vil intérêt. O folie à peine croyable ! faut-il qu'un vil intérêt nous fasse perdre notre vocation, d'où dépend le salut de notre âme ! Je ne crains point cela de vous, parce que votre piété et votre bon sens vous mettent à l'abri d'un pareil écueil. Je vous le répète, je désire de tout mon cœur commencer avec vous les nouveaux traités de théologie que nous allons voir.

Voyez V., parlez-lui ; il est dans de bonnes dispositions, mais il a besoin d'être excité. L'un et l'autre vous vous excitez, à moins que vous ne veuillez tenir secret votre projet. Ce serait un bon coup, Guibert et V. Allons, allons ; certes, que tardez-vous ? Vous croirez peut-être, mon cher ami, que c'est plutôt une imagination exaltée qui vous parle qu'un vrai ami. Je puis vous assurer que c'est mon cœur qui vous parle ; vous savez que lorsqu'on aime véritablement quelqu'un, on doit lui faire partager son propre bonheur. Que ma lettre ne soit lue à personne ; hormis V., si vous voulez, sous secret ; vous lui ferez mes compliments et lui direz de n'être pas si lâche. Prions tous ensemble. Je suis

vosre cher ami, en attendant d'être vosre cher frère. Frère Jeancard, avec qui j'ai parlé de vous, désire d'une manière particulière de voir augmenter le nombre de ses compagnons de tout ce qu'il y a de bon au séminaire, ce sont là ses propres termes. Jh Marcou, acolyte, nov. miss. »

Guibert sera présenté plus loin. Pour ce qui est de Joseph Marcou, il était né à Aix le 16 juin 1799. Il étudiait au petit séminaire en 1812, lorsque le jeune prêtre Eugène de Mazenod revint à Aix et prit contact avec cet établissement. Marcou n'avait pas 14 ans, il fut un des tout premiers congréganistes de la Congrégation de la Jeunesse. En 1818, il entra au grand séminaire et trois ans plus tard, il rejoignit les Missionnaires de Provence ; il prit l'habit le 21 décembre 1821 à Notre-Dame du Laus.

C'est semble-t-il Marcou qui convainquit Jacques Jeancard de l'accompagner chez les Missionnaires de Provence. Ce dernier était né le 2 décembre 1799 à Cannes, qui faisait alors partie du diocèse d'Aix. Après diverses péripéties (son père l'avait obligé de travailler dix-huit mois dans la maison de commerce qu'il dirigeait), il entra au grand séminaire. Lui aussi, comme Marcou, prit l'habit chez les Missionnaires le 21 décembre 1821.

Il a déjà été question du jeune Gabriel Carron, qui était « *entré dans la maison* » d'Aix en mars 1818 un peu avant son quatorzième anniversaire et qui avait pris l'habit en octobre 1819. Une lettre que lui écrivit le P. Maunier, qui avait accompagné sa formation à Aix, laisse percevoir un passage difficile. « ... *Ne soyez point surpris, mon pauvre enfant, des vicissitudes que vous éprouvez dans le service de notre divin Maître ; ce sont là des épreuves ordinaires aux commençants, aux novices, nous avons presque tous enduré des pareilles peines ; la plupart des saints les ont connues par leur propre expérience. Comme le Roi-Prophète (David), soyez constant et fidèle de recourir au bon Dieu... Le divin Maître que nous servons sait mieux que nous ce qui nous est utile ; il faut que nous soyons bien convaincus de notre faiblesse, de notre incapacité pour le moindre bien, sans le secours de sa grâce, afin que nous n'ayons pas le malheur de jamais nous confier en nous-mêmes. Epurez toujours bien vos intentions, ne cherchez point à vous satisfaire de ce que vous faites ; ce serait une chose indigne d'un vrai chrétien de vouloir trouver son repos ici-bas ; travaillez constamment à vous détacher de tout ce qui n'est pas Dieu ou en vue de Dieu, et surtout à vous détacher de vous-même, pour vous abandonner entièrement entre les mains de Dieu. Il est bien juste qu'il fasse de vous ce qu'il juge convenable, ainsi qu'un potier tourne à sa fantaisie l'argile qu'il a entre ses mains. Vous serez toujours mieux en sûreté entre les mains d'un si bon Maître, qu'il n'y en aurait entre les vôtres. Ne perdez pas le but où vous devez tendre : le ciel et non la terre, celle-ci n'est que l'acheminement à l'autre... » Cf. *Etudes oblates* 1958, p. 253.*

Gabriel Carron quitta le noviciat durant l'été 1822, ainsi que trois autres novices : Bouge (16 ans), Bremond (17 ans) et Vialle, un Aixois de 18 ans. Cinq ou six autres firent de même ces années-là.

On a déjà signalé aussi le départ d'Alphonse Coulin, qui était diacre. Le P. de Mazenod lui écrit le 23 novembre 1822 : « *Je viens de recevoir, mon cher Coulin, la lettre tardive que vous m'adressez de Cassis. Je suis affligé mais peu surpris de la résolution où vous êtes de ne plus vous mettre en peine de chercher un asile dans quelque communauté régulière dont les observances puissent vous préserver des dangers que vous rencontrerez dans le monde et auxquels il n'est que trop probable que vous succomberez. Il faut avoir du courage pour opposer aux avis que je vous avais donnés, moi qui, je crois, ai aussi été votre directeur pendant plusieurs années, la décision d'un autre directeur, homme droit et éclairé, je veux le croire, mais qui en cette rencontre n'a pas fait preuve de grande habileté en prononçant si hardiment le contraire de ce qu'avait décidé celui qui vous connaît certainement mieux que lui. Il faut du temps, mon cher, pour connaître attentivement les tanières de votre amour-propre et les détours de votre orgueil, hélas il faut bien que je le dise, toute la fausseté de*

vosre cœur. Plût à Dieu que je n'eusse pas acquis la conviction... Vous savez qu'indépendamment du conseil que je vous donnai en vous congédiant, je n'avais consenti après vos instances pressantes et réitérées à vous présenter pour être promu au sous-diaconat qu'à la condition que vous demeureriez dans une communauté régulière, je vous dis même que sans cela je vous conseillerais de quitter la soutane et c'est à moi après cela que vous avez le courage de citer la récente décision de votre nouveau directeur. Si vous disiez que vous n'êtes pas digne de l'état religieux, nous serions d'accord, votre conduite nous l'a si bien prouvé que nous avons été obligés de vous expulser de notre Société ; nous aurions dû le faire plus tôt, je le sais, mais j'en ai été détourné par attachement pour vous tant que j'ai conservé l'espoir de vous corriger. Cette parole que vous prononçâtes un certain jour dans votre désespoir : si vous me chassez, vous me précipitez dans l'enfer, avait fait trop d'impression sur moi qui aurais voulu vous sauver au prix de mon sang. Dieu veuille en détourner l'affreux présage. Mais s'ensuit-il que vous ne puissiez pas faire pénitence ailleurs des scandales que vous avez donnés chez nous et que vous ne fussiez faire tous vos efforts pour vous prémunir contre votre propre faiblesse. Je vous le répète donc, et j'en ai le droit puisque j'ai eu le malheur de consentir que vous vous présentassiez aux ordres, vous devez solliciter votre admission dans quelque communauté très régulière où vous puissiez vivre dans l'exercice des vertus cachées et la pratique de la pénitence. Prêtre séculier, si vous parvenez au sacerdoce, et vivant au milieu du monde, je tremble pour votre salut. Voilà, mon cher Coulin, ce que ma conscience et ce reste d'affection que je vous conserve me forcent de vous dire. Je prie Dieu que vous en profitiez. Adieu, je vous embrasse. » (EO 6, 104-105)

Par contre, Marcou et Jeancard firent leur oblation le 30 mai 1822 « avec dispense pour le temps » (leur noviciat dura un peu plus de cinq mois). D'autres entrant au noviciat à cette époque eurent une vie missionnaire qui compta : Victor Arnoux, 18 ans, de Gap, Antoine Adrien Telmon , 15 ans, de Barcelonnette, et Jacques Antoine Jourdan, 24 ans, prêtre originaire des Hautes-Alpes. Guibert les suivra après le retour à Aix. A noter aussi que Claude Ignace Voitot, le vieux soldat franc-comtois de 32 ans, avait pris l'habit « en qualité de frère convers » le 30 mai 1822. Il était le premier dans ce statut.

Le 24 juillet, le P. de Mazenod écrivait à Marcou (EO 6, 97-98) : « Il est minuit et demi. Je m'y suis pris un peu trop tard, mon cher Marcou, pour t'écrire aujourd'hui, aussi je me contenterai de te donner cette marque de mon souvenir. Je sais que tu te portes bien, et je ne doute pas que tu ne te comportes aussi fort bien. Travaille sérieusement à t'avancer et à te perfectionner dans toutes les vertus. Tu sais qu'il en faut pour faire le bien et je te vois dans peu de temps marcher au combat. Prépare donc tes armes. Adieu, mon cher enfant, je te recommande aussi de travailler à l'étude, sans que les difficultés que tu rencontres t'arrêtent en si beau chemin. Vivez dans l'union la plus parfaite et dans l'observance exacte de nos saintes Règles. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur. Prie pour moi. »

A la mi-octobre 1822, le groupe des novices et scolastiques quitta le Laus pour retrouver la maison d'Aix. « Au mois de novembre, le P. Tempier descendait à son tour à Aix avec une cargaison de linge et de livres d'études, laissés au Laus », ajoute Simonin. On peut penser que les difficultés rencontrées par Tempier, qui était pratiquement seul formateur, ne furent pas étrangères à cette décision. La petite communauté du Laus, avec les charges qui lui incombaient, n'avait guère les moyens de faire face aux exigences de la formation. Le Père de Mazenod en prit conscience assez tard, semble-t-il. A Aix, il pensait pouvoir accompagner de plus près la formation et assumer lui-même la charge de maître des novices. La nomination de Fortuné comme évêque de Marseille bouscula ce beau projet.

Les habitués du sanctuaire du Laus comprirent mal cet éloignement. On a, d'autre part, une lettre de Dupuy, alors économiste de la communauté d'Aix, qui, à ce titre, dut organiser l'accueil. Le 6 décembre, il écrit à Eugène : « Le père Tempier a eu la conscience de faire descendre

(du Laus) nos oblats tout nus, après les avoir dépouillés de leur argent. Le père (sic) Marcou est sans chemises, sans souliers, sans bas. Je suis ruiné totalement... » (Cf. DHO I, p. 401).

Entrée au noviciat de Joseph Hippolyte Guibert

Il nous faut maintenant présenter plus longuement Guibert. Sa biographie, parue en 1896, dix ans après la mort du cardinal, est l'œuvre d'un chanoine de Paris, qui fut aussi vice-recteur de l'Institut catholique, J. Paguella de Follenay. Le P. Yvon Beaudoin, de son côté, a écrit une brève histoire de Guibert comme Oblat et rassemblé sa *correspondance oblate*. C'est le volume II, 7 des *Ecrits oblats*, publié en 2006, cité ici *EO Guibert*.

Les parents du futur cardinal s'étaient mariés en 1798, clandestinement, car les églises n'étaient pas encore rouvertes. Le papa, Pierre, avait alors 31 ans, et la maman Rose avait 13 ans et neuf mois, il est bien dit treize ans. La maison familiale à Aix était proche du carrefour actuel entre la rue d'Italie et le boulevard Carnot. Elle a disparu, la statue de la Vierge en façade en reste le seul témoin. Le papa était cultivateur, tout petit propriétaire. « *Homme intelligent et de bon conseil, qui savait lire et écrire, nous dit la biographie, il excellait à gérer les affaires des autres, mais ne sut jamais administrer son propre bien.* » De telle sorte que la famille connut des moments de grande pauvreté. « *C'est peut-être à ces souvenirs d'enfance, la pauvreté, qu'il faut attribuer l'antipathie que Mgr Guibert eut toujours pour les spéculations financières. Il ne comprenait pas qu'on achetât sans avoir en main l'argent du paiement, et tout ce qui lui semblait quelque peu hasardeux dans une entreprise pécuniaire lui causait une appréhension d'instinct que sa raison ne sut pas toujours dominer,* » explique Paguella (I, p.12).

Le premier enfant du couple fut une fille, Joseph vint en deuxième, suivi d'une autre fille, puis de deux garçons. Joseph Hippolyte naquit à Aix le 13 décembre 1802 et fut baptisé quelques jours plus tard dans l'église St Jean de Malte. Son père obtint plus tard un poste de régisseur à Marseille, dans la propriété de la Reynarde, aujourd'hui quartier de St-Menet, dans le 11ème. Il semble que Joseph resta à Aix, continuant à fréquenter St Jean de Malte, dont le curé était Christine, le *chef* des opposants à l'abbé de Mazenod. Cela explique-t-il qu'il ne fit pas partie de la Congrégation de la Jeunesse ? Y eut-il d'autres raisons ? On ne sait pas.

Un certain Chabert fut son premier maître d'école, la situation de la famille ne lui permettant pas de fréquenter une des rares écoles primaires instituées. Grâce au curé Christine, le jeune Joseph suivit ensuite avec d'autres jeunes les leçons d'un prêtre habitué de la paroisse, un certain abbé Donneau, et cela pendant environ six ans. La dernière année, il prit la soutane et entra au grand séminaire d'Aix. C'était en 1820.

Le futur cardinal Bourret, qui fut son secrétaire à l'archevêché de Tours, a publié des *Souvenirs sur Mgr Guibert*. Il écrit ceci : « *Né dans les conditions d'un enfant du peuple, ce jeune garçon grandit dans l'isolement, n'ayant pu se créer ni ces relations, ni cette camaraderie des collègues qui donnent des compagnons auxquels on se mêle dans la suite. C'était un solitaire et un méditatif. Peut-être même faut-il chercher dans cette première éducation le principe de ce caractère distinctif de sa vie, qui fut d'aimer toujours la retraite et le commerce d'un petit nombre d'amis de choix faits à ses idées et ses préoccupations particulières.* » (p.13)

On a cité plus haut la lettre qu'écrivit à Joseph Guibert en mai 1822 son ancien compagnon de séminaire Jacques-Joseph Marcou. Allait-il mettre à exécution son projet de rejoindre les Missionnaires de Provence ? A l'automne, Guibert quitta le grand séminaire et entra dans sa nouvelle communauté, qui venait de se reconstituer à Aix, se plaçant sous la direction d'Eugène de Mazenod.

« Le Frère Guibert fit un noviciat anxieux et tourmenté, » résume Y. Beaudoin (EO Guibert, 21). Le 15 janvier 1823, encore postulant, il écrivait au P. de Mazenod, alors en mission à Tallard, dans les Hautes-Alpes : « Ce que vous nous dites sur le succès de la mission nous a fait un grand plaisir. Je crois que vous battez fortement le diable dans vos contrées, car il s'agite beaucoup autour de moi ; il voudrait peut-être se venger sur moi des injures que vous lui faites. Tantôt c'est la voix de mes parents qu'il me fait entendre, tantôt celle de mes amis ; il me menace des gendarmes, il me montre les difficultés de la règle, il prend enfin tous les tours pour me décourager. Je ne crois pas qu'il m'ait fait reculer d'un pas jusqu'à présent ; pour l'avenir, je me repose sur la grâce de Dieu, sur les soins de M. Courtès et de vos prières. » (EO Guibert, 205)

Le 20 janvier, le P. de Mazenod lui répond de Tallard (EO 6, 107-108) : « Je ne puis pas me persuader, mon cher Guibert, que Monsieur votre père vous menace sérieusement d'en venir à une extrémité révoltante qu'un père chrétien ne se permettra jamais. C'est vraisemblablement une épreuve à laquelle il veut vous mettre pour s'assurer de votre vocation. Autrement il faudrait penser qu'il n'a pas une juste idée du pouvoir paternel qui ne peut poursuivre contre Dieu, qui est votre premier père et qui a pu sans doute se réserver de disposer de nous à sa volonté, surtout lorsqu'il s'agit de nous appeler à un état plus parfait et qui nous rapproche davantage des vertus dont son divin Fils a bien voulu nous donner l'exemple et le conseil. Ecrivez-lui donc respectueusement pour qu'il abrège cette épreuve trop sensible à votre cœur et que vous puissiez, sans inquiétude et sans trouble, suivre l'attrait de la grâce et remplir la vocation qu'il a plu au Maître de vous donner dans sa bonté. Je ne vous en dis pas davantage sur cet article, parce que vous êtes assez initié dans les voies de Dieu et vous avez assez présentes les vies des saints pour savoir à quoi vous en tenir.

Je vous sais bien bon gré d'avoir eu la pensée de m'écrire ; je ne me flattais pas de cette attention dès les premiers jours de votre demeure parmi nous ; c'est que vous avez déjà compris que nous formons une famille, dont tous ceux qui la composent ne veulent avoir qu'un cœur et qu'une âme. Vous savez de mon côté quels sont les sentiments que j'ai pour vous, je vous en renouvelle l'assurance. Eugène, prêtre missionnaire »

Yvon Beaudoin cite un neveu de Guibert, qui a laissé des souvenirs de famille : « Le père de Joseph, qui se doutait un peu, je crois, des secrètes dispositions de son fils, était absolument opposé à sa vocation religieuse. C'était non seulement sans regret mais avec satisfaction qu'il avait vu son fils se destiner à l'état ecclésiastique, mais en le voyant quitter le grand séminaire pour entrer à la Mission, il éprouva une vive peine et ne pouvant, sur le moment, maintenir la vivacité de sa nature, il vint trouver l'abbé de Mazenod dans le parloir de la Mission et lui fit une scène dont le souvenir ne s'était pas effacé dans l'esprit de ma mère (sœur cadette de Joseph) et de ma tante qui la lui avaient entendu raconter... L'entrevue fut très orageuse et le fils qui l'apprit le lendemain en éprouva un grand chagrin. Il vint trouver son père et lui déclara que s'il voulait forcer sa volonté, il lui obéirait, mais qu'une fois majeur, il partirait pour les missions étrangères... » Cette entrevue eut probablement lieu lorsque le Père de Mazenod vint passer quelques jours à Aix entre le 21 et le 25 janvier. (Cf EO Guibert, 22).

Afin de mettre fin aux hésitations du postulant, le Père de Mazenod lui donna l'habit et l'admit à commencer son noviciat le 25 janvier. Guibert l'en remercie dans une lettre du 28. « Je suis heureux en me conformant à la volonté que vous m'avez manifestée de recevoir une lettre de moi avant la fin de la mission (de Tallard), de pouvoir en même temps satisfaire mon propre désir. Je suis toujours sorti avec de nouvelles forces des entretiens que j'ai eu le bonheur d'avoir avec vous. A ce moment même, quoique à une distance fort éloignée, je me sens puissamment encouragé. Je voudrais bien pouvoir vous annoncer quelque nouvelle satisfaisante à mon sujet, mais les difficultés se compliquent davantage chaque jour. Une lettre que nous avons reçue samedi nous apprend que celle de M. Courtès n'a produit aucun effet sur la volonté de mon père. Notre dernière espérance

repose maintenant sur la vôtre. A chaque instant de la récréation nous croyions le voir arriver. Nous avons monté notre coup avec autant d'adresse que nous avons pu pour rendre inutiles tous ses efforts. Je ne vous détaillerai pas nos innocentes ruses, vous n'auriez pas le temps de les lire. Probablement avant votre retour à Aix, tout sera arrangé. Les choses ne peuvent plus longtemps rester dans l'état violent où elles sont. Il faut qu'elles se dénouent : j'espère que ce sera en ma faveur, car le bon Dieu me fait la grâce d'augmenter mon courage en proportion de la difficulté des circonstances. Je crois que, s'il me fallait faire mon oblation aujourd'hui, je n'hésiterais pas un seul instant... » (EO Guibert 106).

Il est probable que, comme dans beaucoup d'autres familles, le papa Guibert comptait pouvoir se retirer avec la maman dans leur vieillesse chez leur fils curé. Le voir partir en communauté détruisait cette espérance. On peut aussi imaginer que Christine, le curé de St Jean de Malte, loin de calmer les choses savait jeter de l'huile sur le feu. Le P. Beaudoin le pense avec vraisemblance.

Où en est la nomination de Fortuné comme évêque de Marseille ?

Il ne peut être question de reprendre ici tout ce qui a été écrit dans ces travaux sur la nomination envisagée de Fortuné au siège de Marseille, dont on attendait la restauration. J'en rappellerai brièvement l'essentiel.

On sait qu'en 1801, Napoléon Bonaparte, alors premier consul, avait signé avec le pape Pie VII le concordat réglant le statut de l'Eglise catholique en France, au sortir de la Révolution. Entre autres décisions, le concordat réduisait considérablement le nombre de diocèses par rapport à la situation d'avant 1789. En Provence étaient supprimés les diocèses d'Arles, de Marseille, de Toulon, de Fréjus, etc., leur territoire étant réuni au diocèse d'Aix.

A son retour en France en 1814 puis 1815, Louis XVIII se trouva pris dans un dilemme qui restait sans issue. Accepter l'organisation de l'Eglise telle que fixée en 1801, c'était reconnaître la légitimité de Napoléon consul puis empereur, ce qui était absolument exclu. Dans sa volonté d'affirmer la continuité de la royauté des Bourbons, il fit connaître au Saint-Siège son souhait de revenir au concordat antérieur, celui signé par François Ier en 1516. C'était là demander à Pie VII de renier sa signature de 1801, ce qu'il n'était guère prêt à faire. L'obstination maladroite de Louis XVIII rencontrait aussi des obstacles du côté de la France. Voulait-on reprendre à leurs propriétaires les fameux biens nationaux pour les rendre à l'Eglise, y compris aux abbayes disparues ? Que deviendraient Avignon et le Comtat Venaissin qui avaient été arrachés au domaine pontifical ? Les députés n'avaient ni les moyens, ni le désir de mettre les crédits indispensables à la disposition des évêchés à rétablir. Un compromis fut signé par les deux parties en 1817, mais devant les difficultés, revenant sur sa signature, le Roi en demanda très vite la renégociation.

Peu de temps après la signature de 1817, Paris publia une liste officielle de 16 archevêques et 40 évêques nommés par le Roi. Eugène de Mazenod, qui se trouvait alors dans la capitale, suggéra le nom de Fortuné pour le siège de Marseille. Cette nomination reçut l'approbation orale de Louis XVIII. Dès qu'il en eut vent, Eugène écrivit à son oncle, pour que de toute urgence il revienne en France. Mais malheureusement, la confirmation écrite de ce choix se fit attendre plus de cinq ans...

L'Eglise de France vécut difficilement ces cinq années d'indétermination. On ne savait même pas quelles limites de diocèses étaient en vigueur, alors que, par exemple, chaque ancien diocèse avait son propre catéchisme. Les évêques nommés ne pouvaient être installés ; ils restaient sans statut défini, et parfois sans ressources. Ce fut encore plus le cas

pour Fortuné, que les administrations méconnaissaient, car il n'était pas sur leurs listes. On sait comment Fortuné vécut à Aix, s'ouvrant, grâce à Eugène et aux Missionnaires de Provence, aux réalités nouvelles de l'Eglise et de l'évangélisation. Cette très longue attente fut pour lui une vraie période de conversion, il ne s'en cacha jamais.

Nous faisons ici l'impasse sur les délibérations qui, à tous les niveaux, aboutirent au rétablissement du siège de Marseille. Les déterminations officielles avaient établi la règle absolue d'un seul siège épiscopal par département. Que Marseille fasse exception fut le fruit de bien des débats, notamment sur la question des financements. Leflon résume bien ces débats (II, 198-208). Ce n'est qu'en 1913, soit 90 ans plus tard, qu'intervint une décision analogue, la création du diocèse de Lille, mais évidemment cette fois sans interférence de l'Etat. En 1822, le diocèse d'Aix se trouva ainsi amputé et de l'arrondissement de Marseille, et de l'entier département du Var avec le rétablissement du diocèse de Fréjus, rétablissement dont les conséquences furent douloureuses pour les Missionnaires de Provence. Rappelons aussi le rétablissement du diocèse de Gap, dans lequel se trouve Notre-Dame du Laus.

« Une fois la certitude acquise que Marseille recouvrerait son évêché, un second problème se posait : la désignation du titulaire, » écrit Leflon qui consacre à cette question les pages 208 à 213 de son deuxième volume. Certains, aussi bien à Paris qu'à Marseille, plutôt hostiles aux Mazonod, poussaient la candidature de Forbin Janson, qui sera nommé à Nancy quelques mois plus tard. Fortuné reçut sa nomination officielle le dimanche 19 janvier 1823. De ce fait, une nouvelle étape s'inaugurait aussi pour Eugène et pour les Missionnaires de Provence.

Les travaux et les communautés au début de 1823

Incertitudes persistantes concernant la nomination de Fortuné et multiplication des rumeurs, inquiétudes aussi au sujet du jeune Guibert, fatigue d'Eugène plusieurs fois mentionnée, tel est le climat chez les Missionnaires de Provence en ces premiers jours de 1823. Trois Missionnaires d'Aix (Mazonod, Deblieu et Suzanne) ainsi que deux du Laus (Tempier et Touche) étaient cependant attendus pour une mission à Tallard, dans les Hautes-Alpes. Tallard est un chef-lieu de canton d'environ 1100 habitants, à une quinzaine de kilomètres au sud de Gap. Le voyage se fit dans la neige. Personne alors ne pouvait penser que c'était la dernière mission qu'Eugène prêcherait.

La mission s'ouvrit le dimanche 5 janvier et dura quatre semaines. Rey (I, p. 295) écrit : « L'accueil des habitants fut loin d'être enthousiaste ; le Fondateur se plaint de l'indifférence, de l'insouciance inconcevable de ce peuple, mais il espère que les exercices de la mission produiront leurs fruits ordinaires. A cause de sa voix, il est obligé de se condamner au silence et de borner son travail de prédication à l'examen d'un quart d'heure fait à demi-voix à l'heure de midi et aux avis qui se donnent le soir après la bénédiction. Cependant, dans une nouvelle lettre du 8 janvier, il ajoute qu'il est mieux que lors de son départ d'Aix et que cette mission le guérira comme les autres tandis que les soins de la maison ne produisent aucun bon effet. »

Le P. Simonin ajoute (Missions 1897, p. 199) : « La mission n'avait pas d'abord l'air de faire grande impression sur les gens de Tallard... Mais huit jours après ils sortaient de leur apathie et se sentaient pris ; ce mouvement en fit que s'augmenter, l'affluence aux exercices devint considérable ; les autorités elles-mêmes donnaient l'exemple ; juge de paix, maire, médecin, assistaient régulièrement aux offices et se confessèrent. Tel était l'entrain de la population et ses excellentes dispositions, qu'une

noce se récréait au chant des cantiques ; tous les soirs, dans les réunions de famille et même au café, il n'était question que de la mission, et là aussi on chantait des cantiques. »

Du 9 février au 9 mars, Tempier, Suzanne et Moreau prêchèrent une mission au Lauzet Ubaye, dans les Basses-Alpes. *« La mission fut aussi complète qu'elle pouvait l'être ; les missionnaires confessèrent 428 femmes et 400 hommes sur une population d'environ mille âmes... La croix de mission fut plantée sur une montagne qui domine la vallée de tous côtés, dix notables se sont engagés à faire construire au printemps quatorze oratoires ou stations du chemin de croix pour aller au calvaire. »* (Simonin, p. 200)

En même temps, sous la responsabilité de Maunier, la mission était prêchée à Meyrargues, non loin d'Aix. Dupuy en parle dans une lettre à Tempier datée du 24 février : *« Je pense que vous avez un peu plus de consolation au Lauzet que nos frères n'en ont à Meyrargues. Je ne sais pas s'ils ne seront pas obligés de se retirer avant la fin de la mission. Mr Gait, curé de Peyrolles, m'a assuré qu'un matin il n'y avait pas huit personnes à l'exercice, un homme et quelques femmes. Si on venait à l'église entendre les missionnaires on pourrait espérer quelques conversions. Mais comment convertir des gens qui ne veulent pas venir vous entendre ? On a fait hier la procession de la pénitence ; j'ignore encore si cette cérémonie touchante a enfin ému leurs cœurs endurcis. A Aix toute la communauté a jeûné au pain et à l'eau pour conjurer le Seigneur d'avoir compassion de ce peuple égaré ; on a fait des prières publiques. »*

Les informations rassemblées ici sur les travaux missionnaires ne satisfont que partiellement notre curiosité. On aimerait en savoir plus sur le regard qu'ils portaient sur les paroisses qui les accueillaient, sur le contenu des prédications, etc. L'histoire des premières missions demanderait une relecture attentive, qui replace ces travaux dans leur contexte humain et ecclésial... Ce qui a été fait dans ce sens serait à reprendre.

Les données sont encore plus pauvres pour leurs autres travaux pastoraux. On ne sait rien du devenir de la Congrégation de la Jeunesse d'Aix. Renouvellement ? Continuité ? Tassement ? Rien n'est dit. Ni, semble-t-il, du service des prisons à Aix. On se trouve devant la même discrétion pour ce qui est de Notre-Dame du Laus et de la pastorale de Tempier et de Touche (accueil des pèlerins, services réguliers et occasionnels aux paroisses, retraites spirituelles qu'on appelait *neuvaines*...). On est un peu plus renseigné sur Maunier et Dupuy au Calvaire, grâce aux lettres de ce dernier. (Selon le *Dictionnaire historique* les Archives générales possèdent 110 lettres inédites de Dupuy, dont plusieurs sont sans doute d'un grand intérêt et mériteraient d'être publiées). Mais leurs prédications nous restent inconnues. On aimerait mieux connaître les services qu'ils rendaient aux garçons de la Providence. Ces « *jeunes de la rue* », comme on les nommerait aujourd'hui, étaient tout autres que les congréganistes d'Aix.

A plus forte raison notre curiosité reste sans réponse, lorsqu'on s'interroge sur la vie interne des communautés, bousculées par les services rendus localement, par les changements de personnel, et encore plus par le programme très chargé des missions. Quelle vie de communauté au Calvaire entre Maunier et Dupuy ? Au Laus, entre Tempier et Touche ? Et à Aix ? C'est presque une unique communauté en trois résidences, avec un seul supérieur, le P. de Mazonod. On a déjà signalé les grandes inconnues de la formation, au Laus, puis de nouveau à Aix. Les documents conservés ne permettent pas de savoir quand le P. Mie a quitté le presbytère de Salon et pour quelle communauté. Et on ne parle que très peu de l'homme à problèmes qu'était Bourrelrier. Dans une lettre à Tempier le 17 janvier 1823, lettre qui nous questionne, Bourrelrier écrivait : *« Frère Ignace est dégoûté du*

mauvais traitement à la maison d'Aix et veut quitter la Société. » Le Dictionnaire historique a omis de consacrer une notice à celui qui fut notre premier Frère convers.

Autre surprise, sur laquelle on se permet d'attirer l'attention. La rédaction des *Constitutions des Missionnaires de Provence* avait été l'événement majeur de 1818. Il est à remarquer que les documents qui ont été conservés y font ensuite très rarement allusion, y compris pour la formation, à l'exception de la formule générale : « *Vivez dans l'observance exacte de nos saintes Règles* ». Il est vrai qu'il n'était pas aisé de reproduire un manuscrit de cette importance et de le mettre ainsi à la disposition de tous. Le P. Deschâtelets a signalé dès 1942 l'existence à Ottawa d'un manuscrit qu'il date de 1819 ou 1820 et attribue à Honorat. L'étude serait à reprendre.

Pour être moins incomplet, il convient de signaler que, dans le registre des Actes notariés en date du 31 décembre 1822, Mr Charles Joseph Eugène de Mazenod a versé devant notaire la somme de 4000 francs « *en numéraire et espèces métalliques, réelle numération étant faite au vu du notaire* ». Cette somme était le solde dû à Mme Gontier, pour l'achat en 1815 de la première partie du couvent des Carmélites d'Aix.

Deux extraits de lettres de Tempier au P. de Mazenod (EO Tempier, 2, 40-41) ouvrent quelques perspectives. Voici celle du 22 décembre 1822 : « *Je trouvais l'évêque et les grands vicaires peu disposés à former l'établissement qu'ils avaient semblé vouloir établir à Digne. L'Evêque consentait seulement à former quelques sujets, à condition que nous continuerions de missionner dans son diocèse quand il serait séparé de celui de Gap. Je répondis qu'on ne se serait prêté au dessein de Monseigneur de former un établissement qu'au prix des plus grands sacrifices, vu les demandes qu'on nous adresse de tous les diocèses, et j'insistai pour qu'on nous cédât quelques sujets. Il me fut répondu qu'on était d'autant plus disposé à le faire qu'après la séparation le diocèse de Digne aurait du superflu.* »

L'autre lettre est du 29 décembre : « *Je savais depuis un an que l'île de Lérins était en vente et qu'elle était très susceptible d'amélioration, mais quelque désir que j'eusse d'aller habiter cette terre qui a produit tant de saints, je n'avais jamais osé vous parler d'en faire l'acquisition. Si ce que m'en dit le p. Dupuy devenait une affaire sérieuse, peut-être pourrions-nous plus mal faire. Nous ne serions pas inquiétés par les voisins et je ne crois pas que nous eussions des procès pour les limites.* »

Une nomination qui oblige à un nouveau départ

« *Vers le 15 janvier, écrit le P. Rey, une lettre du P. Courtès rendait compte d'une visite faite par M. l'abbé Guigou, grand vicaire d'Aix, à l'oncle du Fondateur. Mgr l'archevêque avait chargé son vicaire général de communiquer à M. l'abbé Fortuné de Mazenod une lettre du cardinal de Beausset (parent de l'archevêque) qui lui faisait pressentir sa prochaine nomination à l'Evêché de Marseille. La nouvelle n'avait reçu aucune confirmation, aussi le P. de Mazenod, s'abandonnant toujours à la Providence, ne voulait être parfaitement rassuré que le jour de la lettre officielle.*

Ce jour arriva : ce fut le dimanche 19 janvier, fête du Saint Nom de Jésus. Déjà revêtu de la chape, M. Fortuné de Mazenod se disposait à officier à vêpres lorsqu'on lui remit un pli portant le timbre et le sceau de la Grande Aumônerie, adressé à M. de Mazenod, ancien vicaire général d'Aix. L'officiant mit avec le plus grand calme le pli dans sa poche, sans le décacheter, et s'en alla fort tranquillement entonner le Deus in adjutorium. Nous connaissions l'existence de cette dépêche, dit Mgr Jeancard, et naturellement nous désirions tous en savoir le contenu. Cependant ce ne fut qu'après les vêpres, le sermon prêché par le P. Courtès et après la bénédiction du St-Sacrement que le Prélat en rompit le sceau et y lut sa nomination officielle, sa vocation définitive à l'évêché de Marseille.

L'ordonnance du Roi Louis XVIII était datée du 13 janvier. Elle portait que le Roi, sur la présentation de son Grand Aumônier, avait nommé M. Fortuné de Mazenod, ancien vicaire général d'Aix, à l'Evêché de Marseille, en remplacement de Jacques François Besson, curé de St-Nizier à Lyon dont il avait agréé les motifs de non-acceptation. Elle était contresignée par M. Corbière, ministre de l'Intérieur.

La joie fut grande dans la communauté. Elle était inspirée par les mêmes motifs qui avaient inspiré le Fondateur, motifs de foi et de dévouement. Les épreuves rendaient nécessaire une protection efficace contre des adversaires puissants et déterminés : un évêque favorable aux Missionnaires de Provence rendrait plus facile leur recrutement, assurerait la paix et la sécurité et permettrait au zèle apostolique qui remplissait tous les cœurs de produire ses fruits. La gloire de Dieu et le salut des âmes étaient donc l'objectif que tous avaient en vue. Il semblait que cette nomination réaliserait pour la famille naissante la promesse formulée par le vieillard Zacharie : « nous rendre sans crainte, afin que, délivrés de la main des ennemis, nous le servions dans la justice et la sainteté tout au long de nos jours. »

L'évêque nommé, dit Mgr Jeancard, laissa voir une légère émotion qu'il porta immédiatement, sans faire attention à nos félicitations, au pied de l'autel où il resta quelque temps prosterné devant le Très Saint Sacrement. Cela mettait fin pour lui et pour la Congrégation à une incertitude inquiétante. La bonne nouvelle se répandit promptement dans la ville et elle y produisit une satisfaction universelle : on en était dans la jubilation. Cette jubilation fut bientôt partagée par la ville de Marseille

Un courrier fut envoyé dès le soir même au Supérieur général : le Frère Ignace partit à cheval, car le service de la poste et de la diligence de Gap n'avait pas lieu tous les jours. La raison de cette célérité était que le Grand Aumônier prévint l'Evêque nommé de se mettre immédiatement en route pour Paris afin de se présenter sans délai aux informations canoniques et de pouvoir être préconisé au prochain consistoire. Ces espérances, on va le voir, ne devaient point se réaliser.

Il y eut grande liesse parmi les missionnaires de Tallard à l'arrivée du Frère Ignace. Les premières paroles du Fondateur exprimèrent à Dieu toute sa reconnaissance. Il comprit la nécessité de faire une apparition à Aix afin de s'entretenir avec son oncle et de préparer le voyage à Paris, mais ce ne devait être qu'une absence de quelques jours. Parti le 21 janvier, il revenait à Tallard dès le 25 pour présider aux derniers exercices de la Mission qui se clôtura solennellement le dimanche 2 février. » (Cf. Jeancard, pp.184-186 et Rey I, pp. 295-297)

On peut rappeler ici que son bref passage à Aix permit au P. de Mazenod de donner l'habit à Joseph Hippolyte Guibert, qui devenait ainsi membre de la Société...

Le dimanche 9 février, l'oncle et le neveu quittaient Aix pour Paris. Une nouvelle période s'ouvrait pour les Missionnaires de Provence.

Annexe : Ordonnance royale pour la Chapelle d'Aix

Nos archives possèdent une ancienne copie de cette ordonnance royale. En la lisant, on s'aperçoit que la centralisation parisienne ne date pas du siècle dernier. En voici le texte :

Paris le 8 mai 1822

Ordonnance du Roi

Louis, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut.

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur, Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1^{er} : L'Eglise des Carmélites à Aix, département des Bouches-du-Rhône, est mise à la disposition de l'Archevêque pour servir aux catéchismes et autres exercices religieux dont le séminaire diocésain est chargé.

Art. 2 : Notre ministre secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en notre Château des Tuileries le 8 mai de l'an de grâce mil huit cent vingt deux et de notre règne le vingt-septième.

Louis

Pour le Roi, le Ministre secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur : Corbière

Pour ampliation, le Conseiller d'Etat secrétaire général du ministre de l'Intérieur, signé : illisible.